ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 787 Lundi 12 octobre 2009 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ELIMINATOIRES DE LA CAN ET DU MONDIAL 2010

L'ALGÉRIE BAT LE RWANDA 3 À 1

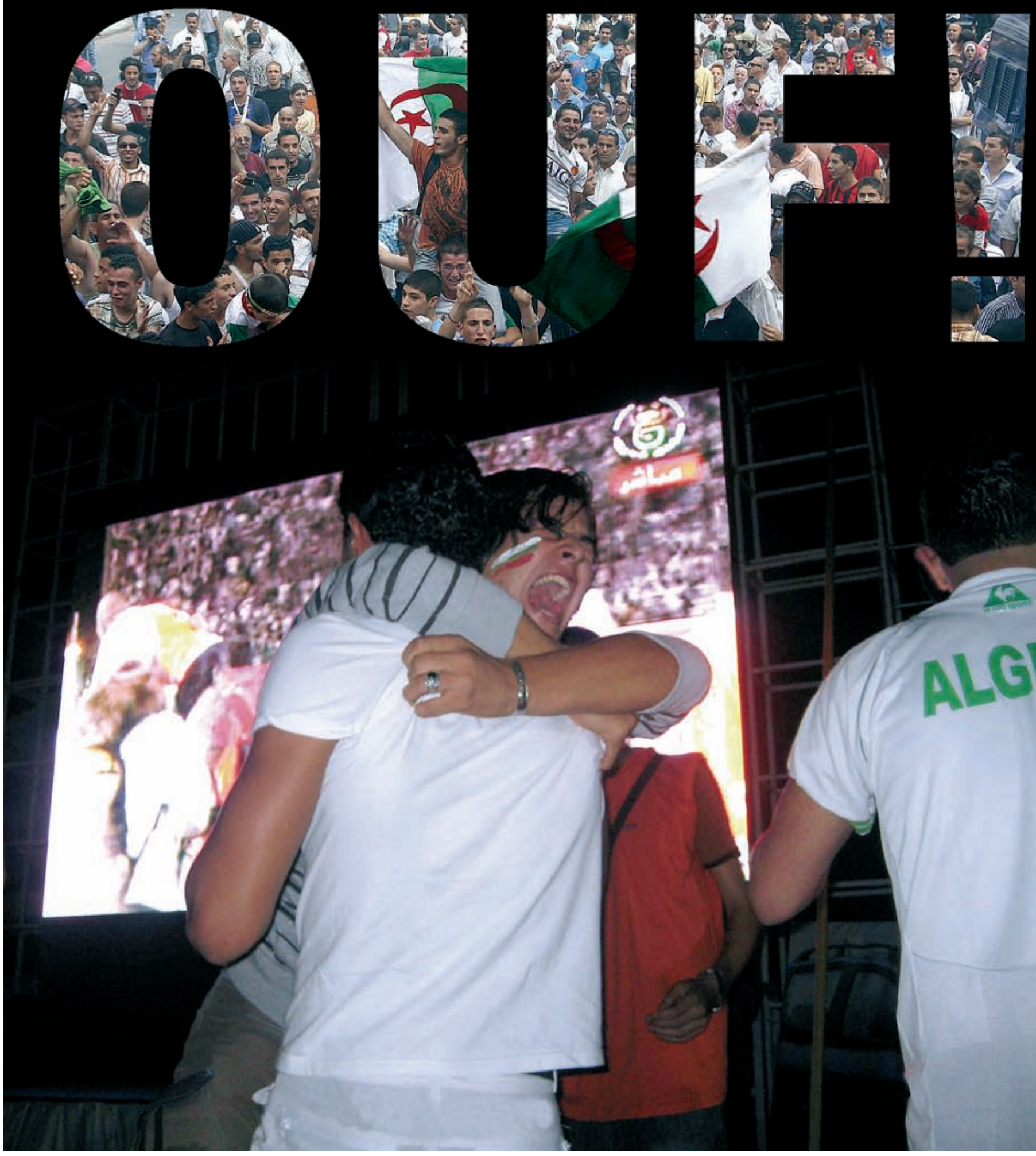

L'entame du match est très laborieuse pour l'équipe nationale. En effet, contre le cours du jeu, ce sont les rwandais qui ouvrent la marque à la 19' sur un tir des dix-huit mètres dévié par un défenseur algérien dans les buts de Gaouaoui. La réponse des fennecs ne s'est pas faite attendre. Sur un débordement de Ziani, le ballon est repris victorieusement de la tête par Matmour qui égalise ainsi de fort belle manière à la 22'. Ensuite c'est le début d'un rush incessant du onze national sur le camp adverse, malheureusement sans résultat par excès de précipitation. A la 41' une action rondement menée par l'attaque algérienne se termine par un joli but. A la surprise générale, l'arbitre Guinéen refuse cette concrétisation, pourtant parfaitement valable comme le démontre si bien la caméra sous différents angles. Mais ce n'est que partie remise. A la 47' Belhadj, d'un tir magistral à l'intérieur de la surface de réparation rwandaise, libéra les siens.

Après le quart de repos d'usage, les verts accentuent la pression sur leurs adversaires qui usent d'anti-jeu pour tenter d'exacerber leurs nerfs. Les joueurs algériens, heureusement ne tombent pas dans leur piège, se créant même plusieurs occasions, notamment, par Saifi, et ce jusqu'à une minute de la fin du match où Metmour provoque un penalty vite transformé par Ziani, faisant ainsi renaître l'espoir chez tout un peuple. Cette victoire chèrement acquise crée une euphorie générale à travers tout le territoire national. L'Afrique du Sud est désormais proche, très proche.

Shiraz Benomari.

PARALLÉLEMENT À UNE MERCURIALE EN FOLIE

Le prix des légumes secs s'emballe

Avant même que les prix des légumes frais ne connaissent la moindre baisse, voilà que les prix des légumes secs sont pris eux aussi d'une forte fièvre.

PAR MINA ADEL

Des prix qui ne cessent d'augmenter au grand desespoir des citoyens.

Ph / Midi Libre

Une virée effectuée hier sur un marché algérois nous a permis de relever les prix suivants : haricots blancs, pois chiches et lentilles à 130DA, riz à 100DA. Une hausse considérable, sachant que voilà quelques mois les lentilles ne dépassaient pas 60 DA et que les haricots blancs étaient cédés à 70 DA…

Il n'est pas exagéré de dire alors que les prix ont carrément doublé. La cause de cette situation déplaisante serait, selon les marchands abordés sur les lieux, causée par le manque de marchandises. «*Depuis quelques semaines les légumes secs sont de plus en plus introuvables, c'est pour cela que les prix sont considérablement revus à la hausse. Les vendeurs n'y sont pour rien, cela reste la loi du marché ; quantité insuffisante, donc des prix élevés*», nous explique un jeune marchand. Il enchaîne «*de plus la situation risque de perdurer et même de s'aggraver avec l'avènement de la saison hivernale*». Un autre vendeur installé un peu plus loin, affirme pour sa part en référence aux explications fournies par les importateurs que «*s'il n'y a pas de changement dans l'ordonnance numéro 64 adopté à la fin de mois de juillet passé la situation ne risque pas de s'améliorer. Cette ordonnance exige des importateurs une lettre de crédit*».

Cette décision consiste, selon les explications données par nos interlocuteurs, en le devoir de l'importateur de payer la facture avant même l'arrivée de la marchandise dans les ports algériens. Chose qui est loin d'agréer bon nombre d'importateurs dans l'impossibilité de bloquer une somme considérable d'argent plusieurs mois avant que la marchandise ne soit même embarquée à partir du pays fournisseur. Cette nouvelle disposition serait donc derrière un arrêt sinon une limitation d'activité des importateurs.

Ainsi ces légumes pourtant connus pour être le plat de résistance des familles algériennes, notamment durant la saison hivernale, tendent à se faire désirer de plus en plus, causant le désarroi des chefs de famille. D'autant plus que leurs portemonnaie est déjà épuisé, suite à la succession d'événements sociaux et religieux, à savoir les vacances d'été, le ramadhan, l'aïd et la rentrée sociale. Une femme abordée par nous dans ce même marché ne s'empêchera pas de dire «*vraiment je me demande avec quoi on va bien pouvoir nous nourrir. Les légumes sont trop chers et à présent les légumes secs les rejoignent*». Elle ajoute en indiquant les prix «*trop chers ! On va mourir de faim, il n'y a aucun espoir*». Reste à espérer que l'Etat intervienne pour remédier à cette situation.

M. A.

EN RAISON D'UNE APPLICATION «PARTIELLE» DE LA LOI

Le système des transports terrestres remis en cause

PAR YOUNES DJAMA

L'Union nationale des transporteurs algériens (Unat) et l'Organisation nationale des transporteurs algériens (Onta) ont remis en question hier le système des transports terrestres pour les personnes qui demeure, à leurs yeux, «handicapé» en raison d'une application «partielle » voire «étroite» de la loi notamment la circulaire n°104/09/M/DTT du 10 février 2009. Lors d'un point de presse tenu au niveau de la gare routière du Caroubier à Alger, les représentants des deux organisations ont insisté sur la nécessité de «*revoir tous les ingrédients*» dudit système, du fait qu'ils constituent, selon eux, «*une entité indivisible*». A titre de rappel, ladite circulaire émise par le ministère des Transports, stipule que l'investissement dans le transport terrestre des personnes, est ouvert à la concurrence, et ordonne «*la satisfaction de l'ensemble des demandes des postulants ayant acquis leurs véhicules par leurs propres moyens ou via l'Ansej*». Or, relèvent les transporteurs, les lignes renforcées dans le cadre de cette circulaire «*n'enregistrent aucun déficit*». Les transporteurs revendiquent par ailleurs l'application, dans le cadre des plans de transports, de la circulaire n°104/09/M/DTT du 10 février 2009 en collaboration «*exclusive et coordonnée*» avec l'Ansej, l'Andi et la Cnac. De même qu'ils exigent l'achèvement des textes réglementaires, toujours en retard, relatifs à la loi n°13/01 du 17 août 2001 portant orientation et organisation des transports terrestres notamment en termes «*de définition de la notion de service public de transport et des mécanismes de l'indemnisation due à la sujétion de ce service*». Les transporteurs exigent en outre la participation à *l'« enrichissement*» des projets de textes relatifs aux modalités d'application du décret exécutif 415/04 du 20/12/2004, et demandent l'activation du Conseil national des transports terrestres chargé d'émettre des recommandations au sujet de la stratégie du développement des transports terrestres, mais aussi des plans de transport et de la tarification et ce, à travers l'application pure et simple du décret exécutif n°261/03 du 23 juillet 2003. Parmi la panoplie de revendications des transporteurs, l'incitation aux collectivités locales pour la mise à niveau et/ou l'actualisation des plans de transport de wilayas et urbains, des plans de circulation, des infrastructures d'accueil et ce, en fonction des extensions des tissus urbains et conformément aux décrets exécutifs n°416/04 et 417/04 du 20 décembre 2004. Autre requête : l'incitation aux collectivités locales pour l'activation des commissions de coordination de wilayas afin d'estimer les besoins éventuels en matière de moyens de transport dans les zones n'ayant pas de plan. Tout en rappelant que ces dispositions relèvent de la compétence du ministère des Transports, les représentants des transporteurs soulignent que ces dispositions permettront d'avoir des réseaux de transport efficaces, des investissements fiables mais surtout des emplois durables et des services appréciables.

Les deux organisations recommandent à l'ensemble des transporteurs au niveau des bureaux de wilayas de veiller à la défense de leurs droits «*par tous les moyens légaux*», et leur réitèrent leur soutien dans cette mission. A cet effet, les deux organisations, Onat et Unat, lancent un appel aux autorités en particulier au ministère des Transports «*pour une application totaale de la loi*», dans le cadre d'un dialogue afin de servir l'intérêt public «*sans dommages ni entraves*».

Y. D.

GROGNE AU SEIN DE L'EDUCATION

Arrêt des cours durant une semaine

PAR MEROUA TOUAHRIA

Le Conseil national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Cnapest) durcit le ton et décide de sécher les cours pendant une semaine à partir de la deuxième semaine du mois de novembre prochain.

Après la journée de protestation du 5 octobre dernier, voilà que le secteur de l'éducation revient une nouvelle fois à la contestation. Et cette fois-ci, c'est le Cnapest qui a décidé de durcir le mouvement de protestation. Après avoir tenu un conseil national extraordinaire les 9 et 10 du mois en cours ayant regroupé les représentants de 38 wilayas, le Cnapest a appelé à une manifestation d'une semaine en guise de refus de la décision prise par le gouvernement stipulant que l'application du régime indemnitaire se fera à partir de la date de sa publication dans le journal officiel. C'est ce qui ressort du communiqué de presse sanctionnant cette rencontre. La décision du gouvernement du 30 septembre dernier est rejetée en bloc par les enseignants du secondaire et du technique. En effet, ils ont de tout temps revendiqué l'application du régime indemnitaire avec effet rétroactif à partir du 1er janvier 2008 et le calcul de la prime de rendement sur la base du salaire actuel. Dans cette revendication, le Cnapest souligne que le dossier des œuvres sociales et celui de la médecine du travail n'ont toujours pas été pris en charge.

Aussi, à travers un communiqué de presse, le Cnapest met la pression sur le ministère de l'Education nationale.

A peine entamée, l'année scolaire 2009-2010 est déjà perturbée. Cinq syndicats dont celui du (Cnapest), à savoir le Conseil des lycées d'Algérie (Cla), le Conseil national des enseignants du supérieur (Cnes), le Syndicat national autonome des personnels de l'administration algérienne, section éducation (Snapap) ainsi que le Syndicat autonome des travailleurs de l'éducation et de la formation (Satef) avaient déjà observé une grève générale le 5 octobre courantr. Ils ont comme principales revendications «*une augmentation des salaires par la valorisation du point indiciaire et l'annulation de l'article 87 bis, la promulgation du régime indemnitaire, l'intégration des contractuels et la révision du statut particulier*», et ce, «*pour une école publique et de qualité, et une retraite décente*», lit-on dans le communiqué.

M. T.

EN PRÉVISION DU RENOUVELLEMENT PARTIEL DES MEMBRES DU SÉNAT

LES FEMMES DU FLN RÉCLAMENT UNE «DISCRIMINATION POSITIVE»

Les femmes du FLN exigent de leurs pairs, qu'il y ait au moins «une discrimination positive» au sein de leur parti, cela en prévision du renouvellement partiel du Sénat qui se tiendra à la fin de l'année en cours.

PAR SADEK BELHOCINE

Abdelaziz Belkhadem.
Ph / Midi Libre

En attendant l'élaboration d'une loi organique portant sur la représentativité des femmes dans les Assemblées élues, dans le cadre de l'application du nouvel article 29 bis de la Constitution stipulant que l'Etat œuvre à la promotion des droits politiques de la femme en augmentant ses chances d'accès à la représentation dans les assemblées élues, les femmes du FLN exigent à tout pour le moins qu'il y ait «*une discrimination positive* » au sein de leur parti en prévision du renouvellement partiel du sénat qui aura lieu à la fin de l'année. Par discrimination positive, les femmes exigent des responsables du parti de placer l'élément féminin au Sénat.

Devant le nombre restreint des sièges en jeu et la discrimination sexiste qui existe au sein du parti, les femmes du FLN, qui ont été sollicitées, ont souligné qu'elles avaient «*de faibles chances d'être élues au Sénat»,* dénonçant la marginalisation dont elles font l'objet jusqu'au sein des instances du parti. «*Il n'y a aucune femme au secrétariat de l'instance exécutive*», ont-elles relevé, notant que «*la base doit refléter la direction politique*».

Le renouvellement partiel du sénat en décembre sera la première occasion pour les partis politiques de mettre en œuvre l'art 29 bis de la nouvelle Constitution. Le FLN pourra-t-il se conformer à cette disposition? Il semble, selon l'aveu de ces femmes, que «*les conditions ne sont pas réunies*» pour l'application de cet article de la loi fondamentale.

Les hommes qui, selon elles, «*sont trop vieux, ne sont pas disposés à céder leurs places*», et les circulaires du secrétaire général du parti «*sont interprétées différemment selon les kasmas et les mouhafadath*», ont-elles déploré.

La démocratie et la transparence, deux vertus inscrites dans les textes du parti sont «ignorés» par ceux qui sont chargés de les mettre en pratique pour des évènements pareils, disent-elles dépités. Elles interpellent, Abdelaziz Belkhadem pour qu'il reste «*vigilant»* lors du choix des candidates, à l'occasion des primaires de novembre au sein du vieux parti, qui doivent répondre à des critères, indiquent-elles, de «*militantisme, d'expérience dans la gestion des affaires du parti et de responsabilité professionnelle*». Le monde évolue vite, il faut nous adapter à cette évolution, expliquent-elles, soulignant que «*l'Algérie est signataire de certaines conventions traitant de l'égalité des sexes*».

Il reste que même si cette «*discrimination positive*», a des chances de faire du chemin, elle sera contrecarrée par «*l'achat des voix*», soulignent-elles. Un état de fait qui,ont-elles assuré, est reconnu par Abdelaziz Belkhadem lui-même, et qui les place en position de faiblesse face à certains hommes qui disposent de moyens financiers conséquents.

Le Sénat, dans sa composante actuelle, ne renferme que quatre femmes, appartenant d'ailleurss au Tiers présidentiel. Un chiffre qui augmentera sans doute à la faveur du renouvellement partiel de décembre prochain.

La représentation des partis de l'Alliance présidentielle (FLN, RND et MSP), elle, est entièrement assurée par les hommes et risque de rester en l'état en janvier 2010.

S. B.

AMAR TOU À PROPOS DU PERMIS DE CONDUIRE :

"CERTAINS EXAMINATEURS NE SONT PAS TOUJOURS HONNÊTES"

PAR YOUNES DJAMA

Le ministre des Transports, Amar Tou, a fait savoir hier que certains examinateurs de permis de conduire «*ne sont pas toujours honnêtes»*. Il a promis dans ce sens qu'il compte procéder «*prochainement»* à une série de changements. «*Nous recevons beaucoup de plaintes au sujet de leur comportement et beaucoup de ces requêtes sont fondées»,* a indiqué à ce propos le représentant du gouvernement, lequel a précisé que des examinateurs ont été sanctionnés selon le degré de gravité de leurs fautes. Il est utile de rappeler que le ministre des Transports était à Rouiba où il a procédé à l'inauguration du Centre national des permis de conduire (Cenapec), situé dans l'enceinte de l'Institut supérieur de formation ferroviaire (ISFF). Le Cenapec, dirigé par Benider Yazid Dalila, a pour mission l'encadrement des activités d'enseignement de la conduite automobile par la mise en place d'une politique nationale basée sur l'introduction des moyens techniques et pédagogiques nouveaux, susceptibles d'offrir une meilleure qualité de formation et de perfectionnement des examinateurs et des moniteurs d'auto-écoles. Doté d'un budget d'équipement de 405 millions de dinars, le nouveau centre se fixe également pour objectif l'organisation des examens de permis de conduire par l'instauration d'un programme national et une carte nationale des examens de conduite. «*La mise en place de ce centre traduit le souci majeur des pouvoirs publics de parfaire la formation des examinateurs, des moniteurs et des candidats au permis de conduire*», avec comme toile de fond la réduction des accidents de la route en Algérie, a déclaré le ministre à la presse. Ce centre, créé par la loi de 2001 relative à l'organisation, la sécurité et la police de la circulation routière, «*va assurer un niveau supérieur de qualité dans le domaine de la formation à la conduite automobile sous tous ses aspects et jouer aussi un rôle d'évaluation de toutes nos actions»,* a souligné le ministre des Transports. Concernant les facteurs qui peuvent contribuer à l'avenir à réduire les accidents de la route, en complément de l'action de ce centre, le ministre a mentionné l'ouverture graduelle de l'autoroute Est-Ouest, l'ouverture de nouvelles voies express, mais aussi le civisme des citoyens et les actions de sensibilisation. Le projet du permis à points a été soumis par le ministère des Transports aux services du Premier ministre qui compte le présenter aux différents ministères afin de recueillir leurs avis sur ce texte, a indiqué M. Tou. Après l'ouverture de ce centre, la prochaine étape consiste, selon le ministre, en la création de trois fichiers nationaux dédiés aux permis de conduire, aux infractions au code de la route et aux cartes grises. Selon les statistiques, 90% des accidents de la route en Algérie ont pour origine le facteur humain, tandis que les chauffeurs les plus impliqués dans les accidents sont âgés entre 30 et 39 ans (30% des cas) contre 16% pour la catégorie des moins de 20 ans. Les poids lourds (bus et camions) représentent 15% des causes d'accidents.

Y. D.

TROIS ACCIDENTS DANS LA MÊME JOURNÉE À MÉDÉA

Trois morts et une douzaine de blessés

Trois personnes ont péri et douze autres ont été blessées, dont certains dans un état grave, dans trois accidents de la circulation distincts survenus, hier, sur des axes routiers desservant la ville de Médéa, a indiqué la Protection civile. L'accident le plus grave, impliquant plusieurs véhicules, s'est produit à l'entrée de la commune d'Ouzera, sur la RN01, faisant un mort et neuf blessés, dans deux évacués dans un état critique à l'hopital de Médéa. Le second accident a eu lieu, au niveau de la commune d'El-Hamdania, à 12 km au nord de Médéa, où un piéton, âgé de 70 ans, a été fauché par une... ambulance, qui transportait un malade vers le CHU Frantz-Fanon de Blida, a indiqué la même source. La même source fait état également d'un autre carambolage, survenu tôt le matin, dans la même commune, faisant trois blessés, transportés dans une structure sanitaire du chef-lieu de la wilaya pour y recevoir les soins nécessaires. Par ailleurs, le conducteur d'un engin agricole est décédé, dimanche, au douar "Draouchia", commune de Mezghena au nord-est de Médéa, après avoir perdu, pour des raisons inconnues, le contrôle de son engin, ajoute la même source.

APRÈS LES DÉCLARATIONS DE L'EX-SÉNATEUR HABIBI

Les militants du FLN montent au créneau à Annaba

La commission de wilaya, installée récemment par Belayat Abderahmane, membre influent du bureau politique du FLN, en vue de la préparation du 9e congrès, a, lors de la première réunion, sous la direction du mouhafadh de Annaba, le sénateur Med Salah Zitouni, publié un communiqué très virulent contre l'ex-sénateur Habibi, co-auteur de la très controversée proposition d'extraire le FLN en tant que patrimoine national appartenant à tous les Algériens, du circuit de l'activité politique. Si la sortie de Habibi est qualifiée, tout de go, «*de non événement politique»,* les cadres et militants du FLN accusent, dans cette levée de boucliers, "*Habibi et consorts",* de rouler pour des intérêts occultes, si ce n'est pour des motifs personnels bassement matériels.

"*Nous nous insurgeons contre cette propagande et ces coups bas contre le parti qui reste, quoi qu'en disent ses détracteurs, la première force politique du pays dont l'audience et la crédibilité n'ont jamais fait défauts"*.

*R*épondant à certaines rumeurs, le sénateur Zitouni, lors d'une rencontre avec la presse, a confirmé avec force que toutes les commissions communales, au nombre de dix-neuf, ont toutes été installées dans des conditions normales en présence de tous les secrétaires de kasma et élus. "*Le blocage des organes du parti c'est de l'intox répandu par certains aigris qui n'ont plus voix au chapitre*", a-t-il tenu à indiquer. Ce sont, ajoute-t-il, «*des instances législatives qui activent en toute légalité conformément aux statuts et réglements fondamentaux du parti...*"

Rafraf M.

DEUX ANNÉES APRÈS L'ACHÈVEMENT DE LEURS MANDATS

Renouvellement du bureau syndical des dockers

Les dockers, exerçant dans le port d'Alger, comptent se réunir le 18 du mois en cours au siège de l'UGTA.
A l'ordre du jour le renouvellement du conseil du syndicat. «Nous allons procéder au renouvellement du bureau syndical, d'autant que le mandat de l'actuel bureau a expiré depuis 2 ans», nous dira Moussa Achour, porte-parole des pilotes maritimes du port d'Alger, dans une déclaration faite hier au Midi Libre.
L'occasion sera aussi, tel que l'a affirmé notre interlocuteur, pour débattre du devenir des journaliers du port après l'interdiction du débarquement de la marchandise non conteneurisée dans ce port.
Cette décision a provoqué une nette baisse dans la charge de travail et par conséquent un risque, notamment pour les journaliers et les contractuels, de se retrouver sans emplois.

M. A.

SUITE À UNE PANNE TECHNIQUE

6 communes privées d'électricité à El Tarf

Une panne technique survenue au niveau du réseau Sonelgaz, à El Frine, dans la commune de Aïn El Assel dans la wilaya d'El Tarf, est à l'origine d'une coupure électrique qui affecte, depuis samedi 22 h, 16 communes sur les 24 que compte la wilaya d'El-Tarf.
Selon les responsables de Sonelgaz, malgré un rétablissement partiel de l'électricité, effectué dimanche à 4 h dans 12 communes, les effets de la foudre sur les installations ont compliqué la situation, replongeant les 16 communes dans le noir.
En dépit des "pertes importantes" occasionnées aux équipements, notamment la destruction de nombre de transformateurs, les responsables de Sonelgaz assurent que leurs équipes travaillent d'arrache-pied, depuis samedi, pour le rétablissement total de l'alimentation de l'énergie électrique.
Les mêmes services ont affirmé à l'APS que les réparations se font progressivement et que l'énergie électrique devrait être rétablie, hier dimanche après-midi, dans l'ensemble des communes touchées. Aux dernières nouvelles, seule la commune d'El Tarf serait encore temporairement privée d'électricité, a ajouté la même source.

I. A.

ALORS QU'UNE DÉLÉGATION SE RENDRA EN ALGÉRIE LE 22 NOVEMBRE PROCHAIN

Une réunion consacrée à la LFC se tiendra demain au Medef

le Medef (patronat français) organise ce mardi une réunion autour de l'ambassadeur de France en Algérie, Xavier Driencourt ainsi que du chef de service économique à l'ambassade de France, Marc Bouteiller.

PAR NOTRE CORRESPONDANT À PARIS MOUNIR CHERIFFA

Les mesures contenues dans la loi de finances complémentaire 2009, visant à mettre de l'ordre dans le dispositif des importations algériennes, continuent de faire des remous en France. Après une première réaction des élus de la ville de Marseille demandant à être reçus par le Président Bouteflika, voilà que les patrons des groupes français commencent à s'agiter à leur tour. Pour preuve, le Medef (patronat français) organise ce mardi une réunion autour de l'ambassadeur de France en Algérie, Xavier Driencourt ainsi que du chef de service économique à l'ambassade de France, Marc Bouteiller. Cette réunion de concertation réunira également les chefs d'entreprises françaises installées en Algérie dont la délégation est présidée par Yves-Thibault de Silguy, président du groupe Vinci et président du Conseil de chefs d'entreprise France-Algérie. Objectif de la réunion. «*Prendre des mesures suite à l'impact sur le climat des affaires avec la France conséquemment aux ordonnances Ouyahia du mois de décembre dernier et à la confirmation d'un certain nombre de mesures par la loi de Finances complémentaire*», nous dit-on du coté du Medef international. Des entreprises françaises installées en Algérie apporteront leur témoignage sur l'évolution de l'environnement des affaires en Algérie. «*Cette réunion sera aussi l'occasion de mettre au point les messages politiques et économiques que nous délivrerons aux autorités algériennes lors de la délégation de chefs d'entreprise qui aura lieu du dimanche 22 au mardi 24 novembre 2009*», assure M. Courtaigne, vice-président et directeur général de Medef international. Il faut dire que la situation induite par la LFC 2009 reste complexe. Les patrons français redoublent de délicatesse, craignant de détériorer encore plus les relations commerciales entre les deux pays, déjà que les relations politiques ne sont guère au beau fixe. «*Le contexte est particulier, les soubresauts politiques déteignent sur l'économique et vice versa, il est difficile de faire abstraction de l'un ou de l'autre paramètres*», accepte de témoigner un chef d'entreprise français sous le sceau de l'anonymat. Ajoutant que «*pour les groupes français, cette incertitude ne les arrange pas mais pratiquer la politique de la chaise vide est suicidaire*». Abondant dans ce sens, notre source reconnait qu'essayer de négocier un choix souverain de l'Algérie reste un exercice de philanthrope. Signe de la complexité de la situation, le Medef refuse de nous laisser prendre part à la réunion du Medef avec les responsables de l'ambassade de France en Algérie. Ainsi, le Medef nous fait comprendre gentiment du reste que la réunion de ce mardi reste fermée à la presse. Nous tenterons tout de même de recueillir les orientations décidées à l'issue de cette réunion.

Laurence Parisot.

Ph / D. R.

"La situation est catastrophique pour l'économie française"

Les témoignages sur l'impact de la LFC 2009 sur les relations commerciales entre l'Algérie et la France ne manquent pas. A en croire le premier vice-président de la communauté urbaine Marseille Provence Métropole et député des Bouches du Rhône, Renaud Muselier «*la situation est catastrophique pour nous*», affirme-t-il sur les ondes de Radio Orient, ajoutant que les pertes induites par la LFC 2009 sont considérables pour les entreprises qui activent en Algérie, ainsi que pour les exportations françaises vers notre pays. La limitation des importations de l'Algérie signifie moins d'exportations pour la France. C'est donc moins d'argent pour la France. Il fait savoir, à ce sujet, que la proportion des pertes s'élève à 45% de chute des parts de marché uniquement depuis la promulgation de la loi de finances 2009, c'est-à-dire depuis juillet. Le volume de transports vers l'Algérie est de 12 %. «*C'est en effet un problème dramatique pour nous*», soutient Renaud Muselier qui compte cependant sur «*les excellents rapports avec M. Bouteflika pour modifier ce dispositif*», espère-t-il.

M. C.

POUR L'EXPLOITATION DES LOTS DE CIMENTERIES DE SOUK AHRAS ET NAÂMA

PLUSIEURS SOCIÉTÉS EN LICE

Plusieurs sociétés ont soumissionné pour l'exploitation des lots de cimenteries de Souk Ahras et de Naâma dont le dépôt des demandes de préqualification s'est clôturé dimanche, a indiqué à l'APS un responsable de l'Agence nationale du patrimoine minier (ANPM). Un certain nombre de ces offres ont émané de sociétés dont les capacités financières et techniques sont notoirement reconnues dans l'industrie de la cimenterie, selon le secrétaire général de cette agence, Mourad Hanifi.

Une fois préqualifiés, les candidats participeront à l'appel d'offres national et international qui sera lancé le 6 décembre prochain.

Les sociétés retenues seront chargées, en partenariat avec Sonatrach, d'exploiter les gisements de calcaire et d'argile de ces deux sites, de réaliser et d'exploiter des cimenteries sur place. Les lots de Naâma et de Souk Ahras ont été proposés selon la formule d'actionnariat en vigueur, c'est-à-dire 51% pour la partie algérienne et 49% pour le partenaire étranger, et ce vu l'importance des investissements requis pour leur développement, a encore expliqué le même responsable. Les capacités probables de ces futures cimenteries pour les 50 prochaines années sont respectivement de 1 million de tonnes/an pour le lot de Souk Ahras et de 150.000 à 200.000 tonnes/an pour celle de Naâma.

La production de ciment devrait connaître une nette progression à la faveur du développement de plusieurs sites de calcaires et d'argile octroyés par adjudication à des entreprises algériennes et étrangères, avance-t-il. Il est à rappeler que l'ANPM avait déjà octroyé 11 sites d'exploitation ou d'exploration de calcaire pour ciment à des entreprises étrangères et nationales, dont les deux sites de Djebel Madjouz (Bechar) et de Djebel Berbere (Relizane) à Sonatrach, Kef El Ghorab (Bordj Bou-Arreridj) à la Sarl Mascos, Djallal Rharbi (Djelfa) à la société égyptienne Asecciment, Bled Doukara 1 et 2 (Aïn Temouchent) à l'Enof, Djebel Djouhala (Oran) à Smtra, Garet Tagnina (Ghardaia) à la sarl Fillali alimentaire, Hammam Sidi El Hadj (Biskra) à la sarl Sagremac, Aïn Kermes (Tiaret) à SPA Soalka, et El Abiodh Sidi Cheikh (El Bayadh) à NSC Water service.

Questionné sur l'opération d'assainissement en cours pour contrôler la gestion et la mise en exécution des titres miniers, il a indiqué que 716 visites de terrain ont été menées par les services de son établissement dans 12 wilayas de l'est du pays.

APS

DANS LE CADRE DE LA DYNAMISATION DE SES RELATIONS BILATÉRALES AVEC L'ALGÉRIE

La Pologne présente à la Foire internationale d'Alger «Industrie 2009»

Une délégation polonaise sera parmi celles nombreuses des pays européens qui participeront à la 3e édition de la Foire internationale d'Alger «Industrie 2009», prévue du 18 au 21 octobre courant au Palais des Expositions (Safex).

PAR AMEL BENHOCINE

Jaroslaw Jaroszewicz, chef de service de la promotion du commerce et des investissements.

Cette participation s'inscrit dans le cadre de la dynamisation des échanges bilatéraux entre l'Algérie et la Pologne, surtout que «*l'Algérie est un important partenaire économique de la Pologne en Afrique et au Maghreb*», a affirmé, hier à Alger, Jaroslaw Jaroszewicz, chef de service de la promotion du commerce et des investissements, lors d'une conférence de presse organisée au siège même de l'ambassade. «*La Pologne s'est fixée comme objectif principal de faire connaître le potentiel industriel dont dispose le pays, les possibilités diverses qu'il recèle et les opportunités d'affaires qu'il offre. Et ce, dans le but de renforcer et rechercher de nouvelles alliances stratégiques pour le développement de relations de partenariat entre industriels*» a-t-il relevé, tout en espérant que «*les hommes d'affaires polonais soient moins frileux dans l'approche du marché algérien*». En effet, la Pologne a choisi la Foire internationale d'Alger pour mettre son expérience et ses contacts à la disposition des hommes d'affaires des deux pays. Le stand Polonais sera équipé par la société Unico (déjà installée en Algérie et spécialiste dans la prestation de services dans le domaine d'Informatique et Automatique industrielles), Aiut (société d'ingénierie), Marbet (spécialiste des matériaux de finition en polystyrène) et Matbet Wil (spécialisée dans la fabrication de matières utilisées dans le domaine des chemins de fer, du bâtiment, de la construction de routes, de la fabrication d'électroménagers). En outre, une quatrième entreprise polonaise présentera son pays à la Foire internationale d'Oran, en l'occurrence, Pol-Aqua, spécialisée dans les Travaux d'Ingénierie. «*C'est une occasion pour élargir le champ de la coopération algéro-polonaise dans le domaine commercial avec des échanges de produits et services, des transferts de technologie, des partenariats, des partages d'expériences dans la phase de transformation économique qu'a subie la Pologne*» a indiqué, de sa part, Leszek Minalto, conseiller économique. Par ailleurs, selon les statistiques de la direction générale des Douanes d'Alger, les exportations polonaises vers Algérie (estimé à 1.768.197 DA) ont diminué au cours des sept premiers mois de 2009, par rapport à la même période en 2008. Par contre, les importations en Pologne en provenance d'Algérie (estimé à 1.688.111 DA) ont considérablement augmentées. Les exportations de la Pologne vers l'Algérie concernent le secteur agro-alimentaire avec les produits laitiers, notamment, le produit phare polonais qu'est le lait en poudre, le secteur des demi-produits ainsi que celui des biens d'équipements industriels. Parmi d'autres produits polonais importés par l'Algérie, on trouve les céréales, cokes, profilés en acier, machines et équipements, emballages en verre et produits alimentaires. Le responsable polonais a estimé que «*les échanges bilatéraux sont insuffisants*». Pour lui, les chiffres ne reflètent pas réellement les opportunités et le potentiel d'investissement existant entre les deux pays.

A.B.

LEURS PRIX À LA HAUSSE DURANT TOUTE LA SEMAINE

Les matières premières galvanisées

L'évolution globale des cours des matières premières sur les marchés mondiaux, la semaine dernière, a été haussière, une tendance imposée par un dollar en net repli.

Dans ce contexte, les cours du pétrole ont fini la semaine en hausse, dopés par les prévisions en hausse de la demande mondiale de pétrole pour 2009 et l'affaiblissement du dollar.

A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en novembre, montait à 69,67 dollars vendredi dernier contre 67,32 dollars le vendredi précédent. A New York, le brut léger texan (WTI) pour la même échéance grimpait à 71,34 dollars contre 69,17 une semaine auparavant. Les cours du sucre ont un peu reculé, valant 573 livres pour la tonne de sucre blanc pour livraison en décembre contre 614 livres une semaine plus tôt. Pour le café, les cours ont remonté, dopés par la tendance haussière née du recul du dollar et la rétention par le Brésil d'une partie de sa production, les producteurs attendant une meilleure offre de la part du gouvernement, qui décide du niveau de prix du café.

Les prix du cacao ont décroché de nouveaux plus hauts depuis plus de 24 ans à Londres. Pour les matières premières agricoles américaines, la semaine a été marquée par un net affaiblissement du dollar, un mouvement de nature à soutenir la demande pour ses matières.

Le contrat de blé pour livraison en décembre a progressé à 4,68 dollars contre 4,4125 vendredi dernier. Les cours de l'or ont enfilé des records historiques cette semaine, sur le London Bullion Market, la principale place mondiale, l'once d'or a fini à 1.051,50 dollars vendredi, contre 1.003,50 dollars vendredi dernier.

L'argent a atteint le plus haut niveau depuis 14 mois; l'once a fini vendredi à 17,63 dollars, contre 16,21 dollars une semaine plus tôt. Le platine et le palladium ont fortement progressé, le palladium touchant des cimes inédites depuis plus d'un an. Les métaux de base ont tous nettement rebondi cette semaine, galvanisés par l'affaissement du dollar américain.

R. E.

ADJUDICATION DE 20 TITRES MINIERS D'OR ET D'URANIUM

L'ANPM rappelle la date limite

L'Agence nationale du patrimoine minier (ANPM) a rappelé, hier, que le délai prévu pour le dépôt de la demande de pré-qualification pour les intéressés par l'appel à manifestation d'intérêt national et international pour la mise en adjudication de 20 titres miniers concernant l'or et l'uranium, expirera le 22 octobre prochain. L'agence invite toutes les compagnies intéressées par l'appel à exprimer leurs intérêts pour être pré-qualifiées à participer aux appels d'offres pour l'exercice des activités de prospection et/ou d'exploration minière en Algérie an partenariat avec le holding Sonatrach. L'agence précise, à ce titre, que seuls les candidats pré-qualifiés seront invités à participer à l'appel d'offres national et international qui sera lancé le 6 décembre prochain. L'ANPM a lancé en août dernier, un appel à manifestation d'intérêt national et international pour la mise en adjudication de 20 titres miniers, pour l'exploration et la prospection de sites d'or et d'uranium situés au Sud de l'Algérie. Selon l'agence, la mise en adjudication porte sur deux sites en exploration et dix-huit sites en prospection. Les deux sites en exploration portent sur l'or et concernent des périmètres situés à Tin Ezzararine et à Timolefine dans la wilaya de Tamanrasset. Les dix-huit sites concernés par la prospection sont, quant à eux, répartis sur deux wilayas (Illizi et Tamanrasset) et portent sur l'or (10 sites), l'uranium (7 sites), or et uranium (1 site).

UN AVIS D'APPEL D'OFFRES VIENT D'ÊTRE LANCÉ

Réalisation de deux barrages à M'sila et Médéa

L'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT) a lancé, hier, deux avis d'appel d'offres nationaux restreints pour la réalisation de deux barrages, l'un dans la wilaya de M'sila (Soubella) et l'autre à Médéa (Beni-Slimane). Les deux avis d'appel d'offres s'adressent aux soumissionnaires disposant d'une expérience avérée dans ce type de projet et qui devront présenter deux offres (technique et financière) avant le 17 novembre prochain. Ces deux projets hydrauliques figurent parmi les cinq prévus à travers différentes régions du pays et qui avaient été annoncés en mai dernier par le ministre des Ressources en Eau, Abdelmalek Sellal. D'une capacité moyenne, ces barrages seront réalisés dans les wilayas de Mascara, Laghouat, Médéa, M'sila et Skikda, avait indiqué M. Sellal. Ainsi, une grande partie de leur eau sera consacrée au secteur de l'agriculture en vue d'augmenter la superficie des surfaces irriguées dans ces régions, avait-il ajouté. Dans ce contexte, le nombre de barrages exploités au niveau national passera ainsi de 61 barrages à fin 2008 à 73 barrages en 2011 pour atteindre 80 en 2014. La réalisation de ces barrages entre dans le cadre de la stratégie du secteur visant à garantir une répartition équilibrée, équitable et régulière de l'eau à travers toutes les régions du pays, avait expliqué le ministre.

R. E.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS
WILAYA DE MILA
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

En application des dispositions de l'article 43 du décret présidentiel n° 02/250 du 24/07/2002 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété par le décret présidentiel n° 08/338 du 26/10/2008, la Direction des travaux publics de la wilaya de Mila informe l'ensemble des soumissionnaires dans le cadre de l'avis d'appel d'offres du **18/08/2009** du résultat d'analyse d'offres et l'entreprise retenue provisoirement pour : **Traitement du glissement de terrain sur le CW02 du PK 18+200** comme suit :

LE PROJET	ENTREPRISE RETENUE	NOTE	MONTANT OFFRE	DÉLAI	OBSERVATION
Traitement du glissement de terrain sur le CW02 au PK 18+200	SAPTA ALGER	94,18/100	81.965.665,00 DA	04 mois	ATTRIBUTION PROVISOIRE

L'ensemble des soumissionnaires disposera d'un délai de **10 jours** à compter de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux, pour présenter leurs recours à la commission des marchés de wilaya.

Midi Libre N° 787 Lundi 12 octobre 2009 - ANEP 781 928

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS
WILAYA DE MILA
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

En application des dispositions de l'article 43 du décret présidentiel n° 02/250 du 24/07/2002 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété par le décret présidentiel n° 08/338 du : 26/10/2008, la Direction des travaux publics de la wilaya de Mila informe l'ensemble des soumissionnaires dans le cadre de l'avis d'appel d'offres du **18/08/2009** du résultat d'analyse d'offres et l'entreprise retenue provisoirement pour : **Réparation du glissement de terrain (PK 9+000) sur RN 105** comme suit :

LE PROJET	ENTREPRISE RETENUE	NOTE	MONTANT OFFRE	DÉLAI	OBSERVATION
Réparation du glissement de terrain (PK 9+000) sur RN 105	SAPTA ALGER	94,18/100	64.888.001,10 DA	04 mois	Attribution provisoire

L'ensemble des soumissionnaires disposera d'un délai de **10 jours** à compter de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux, pour présenter leurs recours à la commission des marchés de wilaya.

Midi Libre N° 787 Lundi 12 octobre 2009 - ANEP 781 930

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

PCSC 2009

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 04/2009/ PCSC

Le wali de CHLEF lance un avis d'appel d'offres national pour la réalisation CFPA OUM DROU lot Ateliers (04)

Les entreprises qualifiées dans le domaine (catégorie 2 et plus) peuvent soumissionner pour le lot et obtenir les informations des charges auprès du **BET TADJER MAAMAR 7 RUE IBN-ROCHD CHLEF** contre un paiement de **1.500 DA** non remboursable.
Les entreprises accompagnées des pièces exigées par la réglementation en vigueur à savoir

OFFRE TECHNIQUE
- La déclaration à souscrire (remplie et signée)
- Certificat de qualification et classification
- Carte d'immatriculation fiscale
- Extrait de rôle apuré
- Casier judiciaire n° 03 original des signataires du dossier du moins datant de 03 mois
- Références professionnelles fournies par le maître d'ouvrage
- Le CPS paraphé et signé y compris délai de réalisation
- Liste des moyens humains + matériels dûment justifiée
- Les mises à jour (CNAS + CASNOS et CACOBATH).

OFFRE FINANCIÈRE
- Lettre de soumission
- Bordereau des prix
- Devis quantitatif et estimatif.

L'ENSEMBLE DES PIÈCES DOIVENT ÊTRE EN COURS DE VALIDITÉ ET LÉGALISÉES LE JOUR D'OUVERTURE DES PLIS.

Les offres doivent être remises dans 2 enveloppes séparées et introduites dans une grande enveloppe extérieure fermée et anonyme portant la mention suivante :

Avis d'appel d'offres national
À ne pas ouvrir
Réalisation CFPA OUM DROU
Lot 04 ateliers
Adressée à Monsieur le Directeur de la formation professionnelle de CHLEF
Sis Cité les Vergers Hay
CHERIFI-KADDOUR - CHLEF

La date de dépôt des offres est fixé le **27 octobre 2009 à 14h** à compter de la date de parution du présent avis dans les journaux nationaux ou le BOMOP.

L'ouverture des offres techniques et financières sera tenue en séance plénière en présence des entreprises au siège de la **Direction de la formation professionnelle de Chlef** et aura lieu **le 27 octobre 2009 à 14h** jour de l'expiration du délai de dépôt des offres.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent quatre-vingt jours **(180)** à partir du dernier jour de dépôt des offres.

Midi Libre N° 787 Lundi 12 octobre 2009 - ANEP 781 400

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SÉTIF
DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE

UN AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EST LANCE POUR RÉALISATION DU PROJET SUIVANT RÉALISATION DU COLLECTEUR PRINCIPAL DES EAUX USÉES DE LA VILLE DE SALAH BEY VERS LA STATION D'EPURATION GENIE CIVIL DE LA STATION DE RELEVAGE ET DES LOGEMENTS DE FONCTION.

Les entreprises concernées par le présent avis d'appel d'offres sont invitées à retirer le cahier des charges, contre paiement de **2.000 DA** non remboursable auprès de l'Office national de l'assainissement - unité de SÉTIF - (ONA) et doivent présenter une offre qui comprend (02) enveloppes à savoir :
1-) 1ère enveloppe (Offre technique) :
Accompagnée des documents suivants :
- Cahier de charges techniques (clauses administratives et techniques) signé et approuvé
- Copie conforme légalisée du certificat de qualification et de classification en HYDRAULIQUE (activité principale ou secondaire) 08 et plus + attestation de classification internationale 9001 ISO
- Copie conforme légalisée du registre du commerce
- Copie conforme légalisée du numéro fiscal
- Copie conforme légalisée des :
- Attestation de mise à jours CNASAT, CACOBATPH, CASNOS
- Extrait de rôles en cours de validité à la date de la soumission accompagné en cas de dettes du tableau d'échéancier paiement approuvé par les services des Impôts
- Casier judiciaire du responsable de l'entreprise en cours de validité
- Les référence du fournisseur (attestations délivrées par les différents maîtres)
- Le planning de fourniture
- Le bilan financier des cinq (05) dernières années (2003-2004-2005-2006-2007)
02-) 2 ème enveloppe (Offre financière) :
Accompagnée des documents suivants :

01- Lettre de soumission signée et approuvée
002- Devis quantitatif et estimatif des travaux signé et approuvé
03- Bordereau des prix unitaires.

- Les offres doivent être adressées dans deux enveloppes fermées et distinctes sous un (01) seul pli à **Monsieur le Directeur de l'hydraulique de la wilaya de Sétif, Cité le Caire,** l'enveloppe extérieure doit être strictement anonyme et portera la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT RÉALISATION DU COLLECTEUR PRINCIPAL DES EAUX USÉES DE LA VILLE DE SALAH BEY VERS LA STATION D'EPURATION ; GENIE CIVIL DE LA STATION DE RELEVAGE ET DES LOGEMENTS DE FONCTION

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **cent vingt (120) jours** à partir de la date de dépôt des offres .

La date limite de dépôt des offres est fixée à **21 jours** à compter de la première parution du présent avis dans la presse.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour de dépôt des offres à **14:00h** au siège de la Direction de l'hydraulique de la wilaya de Sétif, Cité le Caire, et si ce jour coïncide avec un jour férié ou week-end l'ouverture des plis s'effectue le jour ouvrable suivant au siège de la Direction de l'hydraulique de la wilaya de Sétif à **08 heures**.

Midi Libre N° 787 Lundi 12 octobre 2009 - ANEP 781 613

MIDI Alger
N° 787 | Lundi 12 octobre 2009

GROGNE À L'HÔPITAL PARNET

UN BÉBÉ DE SEXE MASCULIN REMPLACÉ PAR UNE FILLETTE

Un bébé de sexe masculin remplacé, voilà environ une quinzaine de jours au sein du service de néonatalogie par une fillette, voilà qui est peu banal. Il est vrai que le rapt de bébés dans les maternités est plutôt courant, mais la situation actuelle reste inédite. On savait certes la cote des femmes à la baisse, mais pas au point de se débarrasser de son propre enfant pour pouvoir bercer dans ses bras un bébé -plus viril -.

PAR YAZID BOULAOUCHE

Une maman peut-elle remplacer son bébé par un autre est la question qui taraude les esprits.

Depuis plus de deux semaines, des agents des services de renseignement n'ont pas quitté l'hôpital Parnet. Cette infrastructure hospitalière située à cheval entre les communes de Kouba et Hussein-Dey vit une situation qui bouleverse autant le personnel soignant que les patientes du service de néonatalogie. La genèse de l'affaire remonte à une quinzaine de jours soit le jour où une des accouchées a donné le jour à deux magnifiques bébés de sexe masculin. Plusieurs infirmières à l'hôpital ont assisté à l'accouchement et ont témoigné avoir vu la maman mettre au monde les deux garçons.

La maman, euphorique et aux anges après la délivrance a reçu, heureuse, les félicitations du personnel. Mais il était dit que le bonheur de la maman n'allait pas durer longtemps. En effet quelques heures après l'accouchement, la maman a demandé à ce qu'on lui ramène ses enfants. S'étant plus ou moins remise de la fatigue de l'accouchement elle avait hâte de serrer dans ses bras ses bébés, jusque-là rien d'extraordinaire. On s'empresse de lui donner les petits, après les avoir admiré et couvert de baisers, elle demande à ce qu'on leur change les couches mouillées... là stupeur ! puisque si l'un des enfants est bien de sexe masculin, le deuxième, ou plutôt "la" deuxième n'est rien moins qu'une magnifique petite fille.

La maman bouleversée, comme on peut l'imaginer ne savait que faire ni à qui s'adresser face à cette situation pour le moins inhabituelle. Les agents du service de néonatalogie ne pouvant répondre à ses questions angoissées, la maman épuisée appelé son mari qui aussitôt informé de la situation s'est précipité sur les lieux du drame. La réponse de l'un des responsables de l'hôpital ne laisse pas de révolter, car au lieu de tenter de calmer l'affolement des malheureux parents, il se contentera de lancer: "*C'est une chose parfaitement normale. Cela arrive dans tous les pays du monde"*, ce sont les propos d'un responsable censé veiller à la sécurité des mamans et par là à celle de leurs bébés. Nous avons de notre côté tenté de joindre le ministère de la Santé dans l'espoir d'obtenir plus d'éclaircissements sur cette triste histoire qui fait la une dans cette localité des hauteurs d'Alger. Malheureusement tous nos efforts sont demeurés vains. L'affaire actuellement fait donc l'objet de larges investigations de la part des services de sécurité afin de découvrir les tenants et aboutissants de cette affaire qui n'a pas fini de faire parler d'elle. **Y. B.**

ABSENCE D'AIRES DE JEU

Parties de football sur la chaussée

PAR YAMINA DOUNAB

Trop de quartiers situés à Alger-Centre souffrent cruellement de l'absence d'aires de jeu pouvant accueillir en toute sécurité les enfants des résidants. À titre d'exemple nous nous contenterons de citer les rues Victor-Hugo, Ahmed-Zabana, rue Burdeau... même si elles sont, hélas, bien plus nombreuses.

Les immeubles de ces quartiers, dans une autre vie étaient censés être résidentiels et accueillaient des couples aisés. Au fil des temps et d'une démographie galopante, ces quartiers se sont petit-à-petit clochardisés et ont fini par s'aligner sur les autres quartiers populaires. Les immeubles des rues citées plus haut donnent directement sur les voies carossables et ne sont donc pas dotés de cours ou autre espace où pourraient se réfugier les nombreux enfants, qui ne peuvent rester enfermés dans des appartements bien trop exigus pour leur énergie débordante. Des parents démissionnaires et surtout inconscients, laissent ainsi leurs enfants (garçons) livrés à eux-mêmes sur la voie publique. Ces derniers organisent des parties interminables de football à très haut risque. Ces parties se disputent au milieu de voitures, qui heureusement ne vont pas à grande vitesse. Les automobilistes ne savent toutefois pas où donner de la tête en tentant d'éviter les "Pelé" en herbe, de recevoir les lourds ballons sur les carosseries ou pire encore sur les pare-brises. Les piétons empruntant ces rues ne sont pas logés à meilleure enseigne, puisqu'eux aussi, vu l'état impraticable des trottoirs -quand ils n'accueillent pas les véhicules en stationnement- sont contraints de marcher sur cette même voie servant de terrain de foot. Les piétons doivent de ce fait, en plus de faire attention aux voitures, tenter d'éviter de se faire bousculer par les enfants, lesquels insensibles à tout ce remue-ménage, continuent imperturpables à taper dans la balle.

Y. D.

EN PRÉVENTION DE LA SAISON PLUVIEUSE

Asrout sur le pied de guerre

L'entreprise étatique Asrout se prépare d'ores et déjà aux prochaines pluies et met tous ses moyens en branle afin de pouvoir faire face aux éventuelles catastrophes et inondations pouvant survenir au cours de l'imminente saison pluvieuse. À cet effet, l'entreprise Asrout a dégagé la somme de 126 milliards de centimes, dans le but de doter ses différentes unités, disséminées à travers la capitale, de nouveaux matériels plus performants, ce qui leur permettra d'être plus efficaces . Il est prévu, à cet effet, l'acquisition de pompes à eau d'une grande capacité de même que des camions de gros tonnages. Les citoyens se déclarent un peu plus rassurés par ces préparatifs qui augurent d'une future meilleure maîtrise des éventuelles catastrophes.

Y. B.

TRAVAUX DU TRAMWAY D'ALGER

Bouchons et perturbations

Les grands travaux concernant le projet du tramway d'Alger connaissent leur dernière ligne droite, ce qui ne manque pas d'engendrer énormément de perturbations dans la circulation routière. Pour rappel, depuis déjà trois semaines la rue de Tripoli a vu une de ses voies condamnée et elle ne reçoit donc actuellement les véhicules que dans un seul sens. Les usagers du tronçon de route Alger-Centre-Bab Ezzouar rencontrent, quant à eux, plusieurs goulots d'étranglement, étant donné que les routes, qui auparavant leur offraient plusieurs voies sont réduites, suite à ces travaux, à une seule et unique voie. La route menant à Cinq-Maisons est, quant à elle, totalement coupée à la circulation... Toutes ces perturbations compliquent un peu plus une circulation qui devient de plus en plus pénible.

Y. D.

Sur le vif

Ph : Fouzi B/Midi Libre

Sillonner interminablement les rues à l'heure où les autres enfants sont en classe.

BOUIRA

Le transport scolaire fait défaut

Alors qu'ils arrivent difficilement à se reconnaître dans un système scolaire qui les a réduits à une série de réflexes, les élèves du CEM Saïd-Dahmani, situé à Thamra dans la localité de Semmache qui allonge au nord la commune de El Adjiba, située à quelque 26 km à l'est du chef-lieu de la wilaya de Bouira, héritent d'un autre problème, celui de l'absence d'un moyen de ramassage scolaire.

Ainsi, faute de transport, la centaine de collégiens se trouvent dans l'obligation de parcourir quotidiennement plus de 20 km à pied pour rejoindre les bancs de leur école. Il est vrai sortir à 11h30 par une journée d'hiver pour patauger dans la boue sur une vingtaine de km n'est pas évident par les élèves assez sollicités par l'obligation. Ceci pour les garçons. Et pour les filles ?

Inquiets, les parents d'élèves, après multiples réclamations, attendent une réponse claire des responsables concernés.

T. H.

CHLEF

Ouverture de la 3e session du tribunal criminel

C'est hier que s'est ouverte la troisième session ordinaire du tribunal criminel de Chlef. A l'ordre du jour de cette session qui devrait se clôturer le 10 décembre 2009, 154 affaires ont été enrôlées. 350 personnes devront répondre de différents chefs d'accusations que le tribunal leur aura signifié. Selon le parquet de Chlef, le tribunal aura a jugé 35 affaires liées aux mœurs notamment le viol, l'attentat à la pudeur; 22 autres pour faux et usage de faux, contrefaçon de billet de banque ou dilapidation de deniers publics et celles en relation avec le terrorisme. Au nombre de 12 affaires, ces dernières verront 17 accusés dont 4 demeurent toujours en fuite, jugés pour constitution de groupes de soutien au terrorisme. Enfin, le tribunal criminel aura également à juger des dealers dans 7 affaires différentes. A noter qu'il a été enregistré une nette augmentation du nombre d'affaires traitées qui est passé de 115 au cours de l'année passée à 154 affaires pour 2009. Cela s'est répercuté évidemment sur la durée de la session qui est passé d'un mois l'an dernier à deux mois cette année, indique-t-on au niveau du parquet.

B. O.

M'SILA

La route M'cif - Ain Khadra bientôt en service

Selon la Direction des travaux publics, les travaux de réalisation de la route reliant M'cif-Ain Khadra, dans la wilaya de M'sila sur 23 km, seront réceptionnés avant fin 2009. Cette route, dont 12 km traversent la sebkha (bassin occupant le fond d'une dépression à forte salinité), comprenant plusieurs ouvrages d'art, a nécessité la mobilisation de 1,154 milliard de DA. Sa réalisation a donné lieu à l'utilisation de nouveaux matériaux appelés "géo-synthétiques" utilisés comme couche isolante destinée à préserver les parties supérieures de la voie des eaux salées et en rallonge la longévité. Nombre de techniciens du secteur ont été initiés aux méthodes de mise en oeuvre de cette technique recommandée en 2008 par le ministère des Travaux publics. La pose de cette couche a été menée dans de "bonnes conditions" par l'entreprise Cosider. Selon des techniciens de cette entreprise publique, seuls 12 km de ce projet sont réalisés avec ces matériaux géo-synthétiques qui ont "fait leurs preuves", le reste étant réalisé selon les procédés traditionnels. Cet axe "économiquement vital" sera, à terme, fréquenté quotidiennement par plus de 12.000 véhicules.

A. T.

AIN DEFLA, CONTRÔLE TECHNIQUE DE LA CONSTRUCTION

PROCHAINE RECEPTION DU NOUVEAU SIÈGE ANTISISMIQUE

Les travaux de réalisation de ce projet unique en son genre, à l'échelle nationale ont été lancés juillet 2006 pour un délai de 24 mois. Cet ouvrage en R+2 avec sous-sol a la particularité de reposer sur 21 isolateurs sismiques placés au sommet des poteaux du sous-sol.

PAR KAWTHER HELAÏMI

Le nouveau siège du CTC de Ain Defla.

Réalisé sur des isolateurs parasismiques à titre de projet pilote, le nouveau siège du contrôle de la construction (CTC) de la wilaya d'Ain Defla sera inauguré vers la fin de l'année en cours. Les travaux de réalisation de ce projet unique en son genre, à l'échelle nationale ont été lancés juillet 2006 pour un délai de 24 mois. Cet ouvrage en R+2 avec sous-sol a la particularité de reposer sur 21 isolateurs sismiques placés au sommet des poteaux du sous-sol. Ces isolateurs fournis par un producteur malaisien spécialisé dans ce type d'appui laissent ce local vibrer avec le sol en cas de séisme, et permettent à la superstructure de se déplacer latéralement, épargnant ainsi, la vie des hommes, et la structure de dommages importants. Le CTC est un organisme devant assurer l'examen préalable des dossiers de conception et d'études techniques, l'exécution des travaux, la vérification de la conformité des ouvrages, vis-à-vis des réglementations et normes en vigueur. Il compte actuellement à son effectif 19 employés dont 10 ingénieurs dont huit ont plus de 20 ans d'expérience, et compte renforcer prochainement son personnel technique. Il sera doté également d'un matériel adéquat pour notamment le contrôle et la vérification des bétons utilisés dans les chantiers et assurera le contrôle des constructions de 36 communes de la wilaya d'Ain Defla ainsi que de plus de 15 communes des wilayas limitrophes. Il est à signaler que le même système d'isolation sismique a été introduit dans la réalisation de Djamaa El Djazaïr (Mosquée d'Alger), notamment, pour la salle de prière qui s'étalera sur deux hectares.

K. H.

BEJAIA, OLÉICULTURE

Le développement de la filière en débat

PAR KENZA BOUZIANE

Une journée d'étude a été consacrée au développement de la filière oléicole en présence d'experts et de professionnels issus des différents métiers de la chaîne. Inscrite au rang des priorités dans le programme national du développement agricole et rural, l'ambition est de multiplier les surfaces cultivées, d'augmenter les rendements de production autant en olives de table que d'huile et améliorer la qualité du produit. Selon le directeur général de l'institut technique de l'arboriculture fruitière, avec 100.000 exploitations, réparties sur 300.000 hectares, l'objectif est d'agrandir la surface cultivée pour atteindre 800.000 hectares à l'horizon 2014, dans la perspective d'améliorer la consommation nationale, en huile et olive de table, jugée assez modeste, mais aussi de renforcer les opportunités d'exportation du pays.

Pour y arriver, une batterie de mesures a été adoptée, selon des cadres du ministère de l'Agriculture qui mettent en avant l'impératif de la professionnalisation de la filière, dans tous ses chaînons, du pépiniériste au consommateur, la modernisation des modes et méthodes de travail, et la labellisation des produits oléicoles. Il s'agit de sortir cette branche de son cadre artisanal et familial et lui donner une dimension selon les exigences du marché. Des conférences ont marqué cette journée dont la clôture devrait être sanctionnée par des recommandations "applicables dès la prochaine campagne oléicole".

K. B.

MIDI Est

N° 787 | Lundi 12 octobre 2009

GUELMA, APPROVISIONNEMENT EN SEMENCES

UNE GESTION RIGOUREUSE ET PROMETTEUSE

La coopérative agricole est appelée à mettre tous ses efforts afin d'instaurer un esprit de groupe pour aussi bien les petits fellahs que les gérants des grandes plantations, ceci dans un cadre évolutif assurant une pérennité au secteur.

PAR HAMID BAALI

Les femmes apportent leur contribution à l'essor de la CAAS.

La Coopérative agricole d'approvisionnement et semences, issue de la réorganisation de l'ex-SAP, Société agricole de prévoyance, avait été secouée en 2008 par un vaste mouvement du collectif des travailleurs exigeant la démission du directeur. Cet organisme bénéficiant de l'autonomie de gestion accumulait, à cette époque, des créances évaluées à plus de 2 milliards 786 millions de centimes et disposait d'un solde en banque de seulement 170 millions de centimes. Réagissant à cette situation désastreuse, le conseil de gérance avait désigné le 20 décembre de l'année écoulée un nouveau directeur aux fins de redresser la CAAS dont les 55 travailleurs étaient confrontés à des retards dans le versement de leurs salaires. Cette coopérative est appelée à axer ses efforts pour apporter un esprit de groupe aux petits et grands fellahs dans un cadre évolutif assurant une pérennité au secteur. Le nouveau gestionnaire procédé à la rénovation du parc roulant : 10 tracteurs et 8 moissonneuses-batteuses ont été remis en marche par les ouvriers du parc. Ces engins rénovés, loués aux fellahs, ont contribué au renflouement de la trésorerie. L'instauration d'un climat serein et de confiance a favorisé le retour de nombreux clients, essentiellement des fellahs des communes de Belkheir, Boumahra, pour l'achat de produits divers. La vente de semences de pommes de terre, de produits phytosanitaires, d'engrais, d'aliments de bétail et de volaille (2.000 quintaux), la location du parc roulant lors des campagnes labours-semences et moissons-battages ont contribué à l'amélioration de la situation financière. Le complexe chambres froides d'une capacité de 12.000 m^3 a permis l'entreposage de 20.000 quintaux de semences de pommes de terre et l'apport de ressources financières. L'atelier artisanat a été réhabilité et grâce au savoir-faire du personnel féminin, la vente des tapis en laine, des descentes de lit,des burnous, nappes,services à thé, de broderies torsade, nabeul et point de croix s'est accrue, notamment lors des expositions organisées régulièrement.Une convention de partenariat a été signée avec les fermes pilotes Richi et Boumaza afin de permettre à une trentaine de fellahs agréés par le CNCC de s'adonner à la production de semences à raison de deux récoltes annuelles. Des subventions étatiques d'encouragement sont versées aux fellahs et à la CAAS, respectivement de l'ordre de 350 et 300 dinars par quintal. Le retour des grands importateurs de semences de pommes de terre, de maïs et de soja a engendré la relance de la fabrication d'aliments de bétail, dindes et volailles au sein du complexe. L'usine de Béjaïa livre régulièrement des produits phytosanitaires commercialisés. Il est envisagé la réalisation d'un plan-bascule au niveau du parc pour le pesage des céréales et cultures.

La santé financière de la CAAS s'améliore au fil des mois comme l'atteste les 1,2 milliard de centimes de créances honorées, le versement d'un rappel de trois ans de PRI et PRC aux travailleurs, qui perçoivent régulièrement leurs salaires. Nourredine Oulediaf, ingénieur agronome, qui jouit de la confiance du conseil de gérance et du collectif des travailleurs, est déterminé à redorer le blason de la CAAS en relançant,diversifiant et revalorisant les prestations du complexe selon un programme de travail établi minutieusement.

H. B.

ANNABA, UNIVERSITÉ BADJI-MOKHTAR

Application des normes internationales

PAR MOHAMED RAFRAF

De par les relations dynamiques et opérationnelles en termes de coopération sur les programmes spécifiques en matière de pédagogie ou de recherches, l'université Badji-Mokhtar de Annaba a tissé un important réseau avec ses partenaires et homologues étrangers qui lui servira de plateforme, lui permettant de se mettre au diapason des universités internationales. Un autre institut français, très coté en Europe et spécialisé en économie de gestion et de développement, l'institut Jean-Monnet de Saint Etienne, assure une formation type LMD, en vue de répondre aux besoins «*de l'harmonisation des programmes inter universités, dans le but de créer une osmose à caractère pédagogique et professionnelle en général*», assure le recteur.Sont également associés à ce projet, outre l'université de Béjaïa et de Annaba, les universités de Barcelone et de Marrakech, vu la spécificité de la région dans ces deux aspects environnementaux et industriels. L'université Badji-Mokhtar a lancé, d'autres projets en rapport avec sa nouvelle mission, pour la contribution au développement économique local, par le biais de la formation d'universitaires, aptes à la prise en charge managériale et technique des projets susceptibles de booster l'économie régionale. D'où les filières : "développement durable" "l'économie de l'environnement" mises en place dans le cadre de la coopération avec les universités sus-citées et des laboratoires maghrébins et européens.

R. M.

HAMLA (BATNA)

Distribution prochaine de 1.000 LSP

La Direction du logement et des équipements publics vient d'annoncer la distribution prochaine de 1.000 logements sociaux participatifs érigés sur le site du nouveau pôle urbain de Hamla à Batna. Selon le chef du service logement de cette direction, cette tranche de 1.000 LSP, qui fait actuellement l'objet d'"ultimes retouches" par les promoteurs, a été précédée de la distribution, en 2008, de 400 autres unités de même type sur le même site de Hamla. Les réalisations sont estimées satisfaisantes avec la concrétisation de 80 % d'un programme de 39.896 logements, tous types confondus, inscrits au cours des dernières années, dont 9.500 logements sociaux, 13.000 LSP et 17.396 habitations rurales.

A fin septembre dernier, le nombre de logements achevés a atteint 21.142 unités dont 2.790 sociales, 4.171 participatives et 14.181 rurales, selon les statistiques de la DLEP qui indiquent que sur les 18.254 logements actuellement en chantier, 8.829 sont de type participatif, 6.710 de type social et le reste de type rural. Selon le chef du service logement de la DLEP, la relance la plus significative a concerné le logement participatif, passé à 13.000 unités contre à peine 900 avant 2005. Le programme rural, qui vise notamment à favoriser la sédentarisation des populations campagnardes, avance également à un rythme important avec la distribution à la fin du premier semestre 2009 de 14.881 unités, en plus de la réalisation en cours de 2.000 autres logements inscrits durant l'exercice 2009. Les autorités de la wilaya de Batna misent sur la réception du reste à réaliser de ces programmes avant fin 2009 ou au plus tard au début de l'année 2010 pour engager de nouvelles actions.

L. N.

OULED RAHMOUNE (CONSTANTINE)

120 millions DA pour désenclaver la commune

Pour le développement de la commune d'Ouled Rahmoune à Constantine, une enveloppe de plus de 120 millions DA vient d'être débloquée. Quatre projets destinés au désenclavement de plusieurs localités relevant de cette entité territoriale viennent d'être lancés et le reste des projets concerne plusieurs secteurs, en l'occurrence les travaux publics, l'assainissement et la jeunesse et les sports. 50 millions de DA de cette enveloppe a permis d'entamer la réalisation d'un nouveau stade communal qui a atteint un taux d'avancement des travaux de "plus de 40 %". L'ouverture, après une longue attente des populations concernées, de nouvelles pistes et d'accès pour désenclaver certaines zones de cette commune est prise en charge. située à 25 km du chef-lieu de wilaya, cette commune a bénéficié d' une liaison de 5 km entre les routes nationales n° 3 et 10 via le lotissement Benyahia. Ce sont plus de 26.000 habitants qui sont concernés par ces projets, notamment ceux liés aux réseaux d'eau potable (AEP) et des eaux usées qui seront assainis et rénovés à travers la localité d'El Gourzi avec un coût d'environ 20 millions de DA dans le cadre du plan de l'amélioration urbaine. Par ailleurs, le secteur de la culture s'est renforcé, dans cette commune, par la réception d'une bibliothèque municipale au moyen d'une enveloppe de 60 millions DA.

H. B.

PAKISTAN

Le spectre des talibans

L'attaque lancée samedi par les talibans contre le quartier général de l'armée près d'Islamabad, et la prise d'otage qui a suivi, se sont soldées dimanche par un bilan très lourd, huit militaires et trois otages y ont perdu la vie alors que huit assaillants ont été tués.

PAR KHADIDJA ZEGHLOUL

Ph : DR.

Les talibans en dépit de leurs revers ont encore une capacité de nuisance considérable.

Les insurgés islamistes liés à Al-Qaïda, intensifient ces derniers temps leur vague d'attentats, qui a fait déjà plus de 2.200 morts en plus de deux ans. Ils ont surtout démontré qu'ils avaient la capacité de frapper au cœur même du dispositif le plus sécurisé de ce pays, seule puissance nucléaire militaire avérée du monde musulman. Près de vingt heures durant, ils ont tenu en haleine le monde entier dans une attaque très médiatisée suivie d'une longue prise d'otages, 45 militaires et civils employés par l'armée ayant été retenus dans un bâtiment jouxtant le QG de la plus puissante institution pakistanaise, l'armée, dans la ville-garnison de Rawalpindi. A l'issue de l'assaut donné à l'aube "Vingt-cinq otages ont été libérés, trois sont morts et quatre terroristes ont été tués dans l'opération", a annoncé le général Athar Abbas, porte-parole de l'armée. Samedi en fin de matinée, des hommes armés et vêtus d'uniformes militaires s'étaient présentés, à bord d'un minibus, à l'entrée principale du Grand quartier général (GHQ), qui abrite, entre autres, l'état-major au grand complet. N'ayant pas réussi à déjouer la vigilance des gardes, ils ont ouvert le feu sur eux et lancé des grenades. Dans les violents combats qui ont suivi, plus d'une heure durant, six militaires ont perdu la vie, dont un général de brigade et un colonel, selon des responsables des forces de sécurité. Quatre assaillants ont été tués dans des combats assez intenses, et les images des commandos se ruant vers les lieux et des hélicoptères de combat bourdonnant au-dessus du QG ont fait le tour du monde. D'autres insurgés ont réussi à prendre la fuite pour prendre des otages dans un bâtiment contigu. Le véhicule des assaillants, contrairement à la technique couramment utilisée par les kamikazes islamistes dans plus de 275 attentats ces deux dernières années, n'était pas piégé, selon les militaires. Dès samedi, l'armée a dénoncé une attaque du Mouvement des Talibans du Pakistan (TTP), qui a fait allégeance à Al-Qaïda et combat Islamabad pour son alliance avec Washington dans sa "guerre contre le terrorisme". Ce groupe, dont le fief sont les zones tribales du nord-ouest frontalières avec l'Afghanistan, a d'ailleurs revendiqué l'attaque, selon plusieurs chaînes de télévision. Par crainte de nouvelles attaques, la sécurité avait pourtant été renforcée à Islamabad et à Rawalpindi, déjà transformées depuis de longs mois en véritables camps retranchés, constellés de check-points de la police et de l'armée. Le nouveau chef du TTP, Hakimullah Mehsud, a juré de multiplier les attaques contre "l'Amérique et le Pakistan" pour venger la mort de son prédécesseur Baïtullah Mehsud. Ce dernier avait été tué le 5 août par un des nombreux missiles tirés par les drones américains qui s'abattent très fréquemment sur les zones tribales, visant les cadres d'Al-Qaïda et des talibans afghans et pakistanais. Sous la pression intense de Washington, l'armée pakistanaise a lancé récemment des offensives dans le nord-ouest, alors que le president pakistanais reclamait des États-Unis une vision globale pour la région Ces derniers jours, les collaborateurs du Président américain Barack Obama ont signifié que sa nouvelle stratégie pour le conflit en Afghanistan ferait une place importante au Pakistan, son porte-parole Robert Gibbs soulignant que "la plupart, sinon presque tous" des membres du réseau d'Oussama ben Laden qui chercheraient à s'en prendre à nouveau aux Etats-Unis étaient au Pakistan". "Cette attaque est très embarassante pour les forces armées", estime le général Saad mohamed khan, ex-attaché militaire pakistanais a Kaboul. Cela va accentuer le climat d'insécurité et de decouragement : les gens vont penser que même ceux chargés d'assurer la sécurite sont vulnerables et soumis à l'insécurité. Pour les analystes l'armée qui avait annoncé en juillet avoir repris le contrôle de la vallee de Swat, jusque-là aux mains des talibans, n'est pas allée assez loin ; le ministre de l'Interieur avait pourtant affirmé avoir "brisé l'échine des talibans" au lieu de poursuivre sa marche en avant et de lancer un assaut dans les zones tribales du nord- ouest, repaire des combattants islamistes, l'armée a donné aux talibans, affaiblis par la mort de Baitullah Mehsud, le temps de se regrouper et de revenir en force ; "ils sont de retour avec beaucoup plus de precision", estime Hassan A skari, spécialiste des questions de dé fence ; pour preuves que ces craintes et certitudes sont partagées ; la secrètaire d'état Hillary Clinton a reagi, hier de londres, en déclarant que Washington "avait confiance en le gouvernement pakistanais pour garantir la securite de ses installations nucléaires". **K. Z.**

ÉLECTION PRESIDENTIELLE EN AFAGHNISTAN

Kai Eide reconnait l'étendue des fraudes

Le représentant spécial de l'ONU en Afghanistan, Kai Eide, a reconnu dimanche pour la première fois que l'élection présidentielle afghane du 20 août dernier avait fait l'objet de "fraudes considérables". "L'étendue des fraudes est en train d'être déterminée", a-t-il ajouté. M. Eide a organisé cette conférence de presse pour répondre à des accusations selon lesquelles il aurait essayé de dissimuler des informations sur l'étendue des ces fraudes. Les observateurs afghans et internationaux ont notamment signalé de nombreuses irrégularités, la majorité commises au profit du président sortant Hamid Karzaï, qui brigue un nouveau mandat. Selon des résultats préliminaires du scrutin, M. Karzaï est en tête avec près de 55% des voix, contre moins de 28% à son principal rival, l'ancien ministre des Affaires étrangères Abdullah Abdullah. Les résultats définitifs, après la fin de l'examen de bulletins de votes suspectés d'être frauduleux, devraient être annoncés dans la semaine. M. Eide a répondu aux accusations formulées par son ancien adjoint, Peter Galbraith, récemment démis de ses fonctions après une dispute avec son chef sur la façon dont l'ONU devait gérer ce problème de fraudes. Il était accompagné des ambassadeurs des Etats-Unis, de Grande-Bretagne, de France et d'Allemagne à Kaboul, ainsi que du représentant spécial de l'Union européenne en Afghanistan et un représentant de l'Otan, qui ne se sont pas exprimés. La publicité entourant le renvoi de M. Galbraith, et les accusations portées par ce dernier "ne sont pas seulement des attaques personnelles contre moi et mon intégrité, mais ont affecté l'ensemble du processus électoral", a dit M. Eide. Peter Galbraith avait été renvoyé le 30 septembre par le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-Moon et était immédiatement passé à l'offensive, déclarant que cette décision envoyait un "terrible signal" sur la volonté de l'ONU de lutter contre les fraudes électorales. Lorsque les preuves de fraude devinrent "très graves", M. Galbraith affirme que M. Eide avait refusé que les informations sur le sujet soient diffusées, même aux ambassadeurs en poste à Kaboul. Il a également dit que 30% des voix de M. Karzaï étaient frauduleuses. Les observateurs de l'Union européenne sont arrivés à une conclusion similaire, jugeant que 1,5 million de bulletins étaient "suspects", dont 1,1 ont profité à M. Karzaï et 300.000 à M. Abdullah. Pour M. Eide, il est impossible de connaître la proportion de votes frauduleux, les investigations des autorités électorales étant toujours en cours. Il a nié être intervenu dans le processus électoral pour dissimuler les fraudes, ajoutant que la mission de l'ONU en Afghanistan "est de soutenir le processus, pas d'influencer le résultat". **K. Z.**

YEMEN

L'enlisement

La rébellion zaïdite dans le nord du Yémen, contre laquelle Sanaa mène depuis le 11 août une offensive militaire, est un groupe initialement créé pour défendre la communauté zaïdite et qui a pris une dimension politiDirigée par Abdel Malek Badreddine al-Houthi, cette rébellion, forte de milliers de combattants armés déployés dans les zones montagneuses des provinces de Saada et d'Omrane, près de la frontière avec l'Arabie saoudite, tient tête à l'armée régulière yéménite dans une nouvelle guerre, la sixième depuis le début du conflit en 2004 qui a fait des milliers de morts.

Abdel Malek al-Houthi avait succédé à son frère, Hussein, un jeune prédicateur, tué en 2004 par l'armée lors du premier épisode de la guerre, après avoir été pendant des années un allié du régime et après avoir représenté au Parlement le parti zaïdite Al-Haq. Il avait rompu avec ce parti en 1997 pour fonder son groupe, les Jeunes Croyants.

Ce groupe avait pour mission affichée de préserver le zaïdisme face à un regain d'influence des courants sunnites salafistes, dont la présence s'est accentuée dans les provinces du nord-ouest du Yémen dans la foulée de l'intensification des activités d'Al-Qaïda et des groupes qui lui sont affiliés. Les Houthis (ndlr: les rebelles) appartiennent à la branche zaïdite du chiisme, minoritaire dans l'ensemble du Yémen, mais majoritaire dans la partie nord-ouest du pays. Les zaïdites représentent le tiers environ des quelque 22 millions d'habitants du pays. Le président Ali Abdallah Saleh est lui-même zaïdite.

La province de Saada est le berceau du zaïdisme, fondé en 898 par la création d'un régime politico-religieux, dit "l'imamat zaïdite", renversé en 1962 par un coup d'Etat militaire.

Contrairement aux chiites d'Irak, d'Iran et du Liban, les zaïdites ne sont pas des chiites duodécimains. Ils vénèrent les cinq premiers imams du chiisme, puis leurs propres imams dont le dernier a été renversé en 1962.

Mais depuis la révolution iranienne, les zaïdites "se sont imprégnés de la culture du chiisme duodécimain", note l'universitaire yéménite Mohammad Dhahiri.

Les zaïdites estiment que l'imam doit être un "sayed", un descendant de la famille du prophète Mahomet et la famille Houthi en fait partie. Mais en 1990, un groupe d'oulémas zaïdites a publié un communiqué renonçant au rétablissement de l'imamat. **K. Z.**

L'AIE RELÈVE SES PRÉVISIONS DE DEMANDE MONDIALE POUR 2009 ET 2010

Page 13

MIDI Economie

ABANDON DU DOLLAR DANS LES TRANSACTIONS PÉTROLIÈRES : PAS DE FUMÉE SANS FEU

Page 13

POUR CONTOURNER LES BLOCAGES EN EUROPE

SONATRACH VEUT SE RENFORCER EN AMÉRIQUE LATINE

A LIRE DANS LE SUPPLÉMENT :

SONATRACH ÉLARGIT SES PERSPECTIVES

Cap sur l'Amérique du Sud

15% du chiffre d'affaires à l'international en 2015

L'historique d'une internationalisation

On a beau parler de coopérations, de partenariats, d'associations, de projets en commun, entre les pays de la rive sud et nord de la Méditerranée, les rapports ne seront jamais équilibrés. C'est une réalité que la compagnie pétrolière nationale a bien appris à ses dépends, dès le moment où elle a commencé à montrer ses velléités de se développer à l'international et de se rapprocher davantage de ses clients finaux dans certains pays d'Europe auxquels elle fournit le plus gros de son gaz. Pour l'Europe, l'Algérie sur le plan énergétique est un partenaire stratégique. Investir librement dans le secteur des hydrocarbures en Algérie, dans la production, la recherche, l'exploration, la pétrochimie ou les services pétroliers, constitue un avantage certain pour les pays européens dont les compagnies en tirent le maximum de bénéfices. Pour tout cela, l'Algérie est considérée comme un partenaire de choix, mais dès qu'il s'agit d'appliquer la réciprocité, le discours change littéralement. On veut bien du gaz algérien en Europe mais on ne veut pas d'une Sonatrach qui viendrait disputer des parts de marché à des compagnies locales. On se souvient d'ailleurs des contraintes imposés par l'Espagne à la compagnie nationale afin qu'elle ne commercialise que des quantités réduite de son gaz sur le marché espagnol. On se souvient également des contraintes imposés à la compagnie Fertial afin qu'elle n'exporte pas ses produits sur le marché européen du fait que leur prix compétitifs concurrenceraient fortement les produits locaux.

Cette discrimination n'empêche pourtant pas l'Europe de réclamer un plus gros engagement de la part des pays producteurs comme l'Algérie afin d'assurer la sécurité de ses approvisionnements. Il est vrai que personne n'a jamais prétendu que les rapports entre producteurs et consommateurs devaient être basées sur un rapport gagnant-gagnant…

SONATRACH ÉLARGIT SES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

Cap sur l'Amérique du Sud

Pour l'Algérie, la levée des contraintes européennes, notamment sur le plan fiscal, est une condition nécessaire à remplir si l'ont veut aboutir à une sécurité des approvisionnements, principal souci des pays importateurs.

PAR RYAD EL HADI

Première compagnie pétrolière en Afrique, Sonatrach ne veut plus aujourd'hui se contenter de ce statut. La compagnie nationale veut élargir ses horizons en touchant plusieurs marchés dans les quatre coins du monde. Le développement à l'international que ce soit dans le domaine gazier ou pétrolier, est devenu pour ce groupe aussi important que le développement au niveau local et ses ambitions aussi grande que l'est la demande énergétique mondiale. La concrétisation de cette ambition promet toutefois d'être laborieuse tant les concurrents internationaux de la compagnie nationale ne l'entendent pas de cette oreille.

L'Algérie, qui a ouvert son marché aux plus grandes compagnies énergétiques mondiales, est aujourd'hui victime de discrimination quand elle part à la conquête des pays dont les compagnies sont déjà présentes chez nous. D'ailleurs, le ministre de l'Energie et des mines, M. Chakib Khelil qui assistait la semaine dernière au congrès mondial du gaz en Argentine n'a pas laissé passer l'occasion de critiques certains pays qui interdisent par des mesures contraignantes l'accès à leur marché à la Sonatrach. Celle-ci rencontre, selon le ministre, des difficultés pour faire acheminer son gaz directement sur certain marchés européens, notamment en Espagne et en France. Déjà par le passé, le ministre avait fustigé la politique fiscale européenne en matière énergétique fortement contraignante pour les entreprises exportatrices dont Sonatrach. Une attitude discriminatoire surtout quand on sait que l'Algérie à travers la procédure des appels d'offres internationaux a donné la possibilité à toutes les compagnies énergétiques du monde quelle que soit leur nationalité de se placer sur le marché algérien et d'y détenir jusqu'à il y a deux mois des parts pouvant être majoritaires dans des projets d'investissement en amont et en aval du secteur pétrolier et gazier.

Pour l'Europe, ces contraintes sont une forme de protection face à la concurrence d'une compagnie comme Sonatrach qui en ayant la possibilité de commercialiser directement son gaz sur le marché européen, deviendrait plus compétitive qu'une compagnie locale qui serait l'intermédiaire entre le gaz algérien et le consommateur final européen. Mais, pour l'Algérie, la levée de ces contraintes protectionnistes est une condition nécessaire à remplir si l'ont veut aboutir à une sécurité des approvisionnements, principal souci des pays importateurs.

Après le Pérou, le Venezuela

Face à un marché européen contraignant, même si ses besoins sont satisfaits à 15% par le gaz algérien, en dépit du fait qu'il absorbe 15%, Sonatrach a choisi d'élargir ses perspectives en allant rechercher les opportunités d'investissement plus loin que le simple continent européen. Le marché africain étant déjà conquis, la compagnie nationale lorgne de plus en plus la marché sud-américain. Après le Pérou et en attendant la Colombie, c'est donc le

Mohamed Meziane PDG de Sonatrach.

Venezuela de Hugo Chavez qui intéresse la Sonatrach. Le président vénézuélien qui a dernièrement effectué une visite en Algérie a émis, à cette occasion, son souhait que Sonatrach participe au secteur gazier de son pays.

Ce sera chose faite à en croire les dernières déclarations du PDG de Sonatrach, Mohamed Meziane qui a fait savoir que la compagnie nationale «a relancé la question de sa participation dans deux projets de GNL au Venezuela». Ce n'est pas la première fois que Sonatrach s'intéresse à ces projets car elle avait déjà par le passé fait des offres à leur sujet à son homologue vénézuelienne PDVSA. Seulement, selon M. Meziane, «les conditions d'attribution étaient draconiennes», car il était proposé à Sonatrach une participation de 10 % dans ces projets avec «des conditions financières sévères». De ce fait, Sonatrach a jugé que les projets n'allaient pas être économiquement rentables pour elles. Avec la relance des négociations, il est à prévoir que les conditions soient moins draconiennes pour la compagnie pétrolière nationale. De toute manière, son PDG a déjà affirmé que si elle venait à participer à ces projets elle ne le fera pas seule. «Sonatrach, qui active seulement dans l'extraction du brut léger, ne dispose ni de la technicité, ni de l'expérience qui lui permet l'extraction des bruts lourds d'où la nécessité de prendre d'autres partenaires».

R.E.H.

POUR ASSURER DE NOUVELLES SOURCES DE REVENUS

15% du chiffre d'affaires à l'international en 2015

Ayant inscrit l'investissement au niveau international dans sa stratégie globale de développement, Sonatrach ne compte pas lésiner sur les moyens pour ce faire. Pour la compagnie, la poursuite de ces investissements même dans une conjoncture de crise mondiale est un moyen de s'assurer à long terme de nouvelles sources de revenus. D'ores et déjà, les investissements internationaux de Sonatrach dans certains pays comme la Libye, l'Egypte et le Pérou ont commencé à donner des fruits avec des découvertes déjà réalisés. Au Pérou par exemple, La compagnie produit déjà 5 000 barils par jour et est entrain de développer un second gisement de 1 000 b/j. La compagnie détient dans ce pays 10 % du projet Camisea qui produit 70.000 barils par jour de pétrole et 10 milliards de m3 de gaz avec des perspectives d'augmentation à 110.000 barils/jour et à 13 milliards de m3 respectivement. Sonatrach est également présente au Portugal, en Tunisie, en Mauritanie, au Niger et au Mali à travers des filiales de forage et de travaux sismiques et compte profiter du projet de gazoduc transsaharien pour investir au Nigeria. Sonatrach voudrait, par ailleurs, profiter des potentialités existantes au Moyen Orient pour y investir, notamment, en Irak.

Selon M. Meziane la stratégie internationale du groupe prévoit qu'entre 2009 et 2013, Sonatrach investira 1,6 milliard de dollars dans l'exploration, le développement, l'aval et le transport. A moyen terme, la compagnie prévoit notamment la production de 120.000 barils/jour et un marché des services de 150 millions de dollars.

En 2009, la compagnie prévoit d'investir à l'international 300 millions de dollars dont 60 % dans l'amont et 30 % à 40 % dans l'aval, selon Meziane. Celuici, a fait savoir que la crise mondiale qui a entraîné la baisse des cours du pétrole et avec eu eux le chiffre d'affaires de Sonatrach de plus de 50 % en 2009 n'influeront pas sur la stratégie internationale du groupe. «Notre politique à l'international est pragmatique et nos plans sont analysés selon des critères conservateurs». Meziane a précisé que la compagnie agit «au cas par cas et selon ses disponibilités financières et celles des banques algériennes».

A l'horizon 2015, la compagnie prévoit de «réaliser 15 % de son chiffre d'affaires à l'international».

R.E.H.

L'historique d'une internationalisation

L'entrée de Sonatrach sur la scène internationale a commencé en 1975 à travers un partenariat pour la construction et l'exploitation du gazoduc transméditerranéen desservant l'Italie et l'Europe en gaz naturel algérien. En 1989, Sonatrach a commencé le développement des activités de trading des hydrocarbures pour une meilleure valorisation de ses produits avec l'ambition d'aller vers le consommateur final. En 1995, le groupe s'est fixé les objectifs d'aller vers la recherche et l'acquisition de nouvelles réserves d'hydrocarbures à l'extérieur de l'Algérie, d'accumuler des ressources additionnelles pour se financer et de développer des alliances et de partenariats. En 1998, Sonatrach a réaffirmé sa stratégie en s'appuyant sur les investissements en amont et en aval, sur les activités de trading et de transport maritime des hydrocarbures et sur les activités de diversifications et de services. A l'horizon 2015, la compagnie envisage de développer les réserves d'hydrocarbures à l'international par des acquisitions ou de projets d'exploration (Afrique, Moyen Orient, Amérique Latine...), de développer de nouvelles routes pour le gaz naturel afin de renforcer ses positions (Medgaz, Galsi, TSGP), de se rapprocher des consommateurs finaux par de nouveaux investissements afin de pérenniser les débouchés et capter des marges supplémentaires et de disposer d'une flexibilité opérationnelle par le biais du shipping, du stockage et de réservation de capacités de regazéification.

ABANDON DU DOLLAR DANS LES TRANSACTIONS PÉTROLIÈRES

Pas de fumée sans feu

Pour certains experts, l'information rapportée par le journal britannique et démentie aussitôt par des sources officielles, est «un signal adressé aux Etats-Unis pour leur dire : arrêtez de laisser filer votre monnaie». La dépréciation du billet vert a déjà poussé la Chine à puiser dans ses réserves en dollars pour investir dans les matières premières.

Pour l'Algérie, il n'y a aucune nécessité à ce que «*le commerce pétrolier soit libellé différemment*». Pourtant avec un dollar faible comme monnaie de référence pour la seule ressource en devise du pays, l'Algérie, qui importe essentiellement dans la zone euro, est loin d'être avantagée par la situation actuelle.

Le dollar serait-il sur la sellette?

La monnaie de référence utilisée pour les transactions pétrolières ferait actuellement l'objet de discussions au niveau des pays du Golfe avec la Russie, la Chine, le Japon, le Brésil et la France qui voudraient le délester de son statut particulier. Si rien n'est encore sûr, une information publiée la semaine dernière par le quotidien britannique *The Independant* l'a laissé entendre. Selon lui, les six pays du Conseil de coopération du Golfe (Arabie saoudite, Bahreïn, Koweït, Qatar, Oman, Emirats arabes unis) envisageraient, avec la Chine, la Russie, le Japon et la France, de remplacer la devise américaine pour la commercialisation du pétrole, par un panier de monnaies incluant le yen japonais, le yuan chinois, l'euro, l'or, ainsi que la future du Golfe.

Des réunions auraient d'ores et déjà eu lieu avec les ministres des Finances et les gouverneurs des banques centrales en Russie, en Chine, au Japon et au Brésil, ce qui a été démenti par des responsables russes et des pays du Golfe. Le responsable de la Banque centrale saoudienne, Mohamed Al Djasser, a qualifié ce qui a été rapporté de «*totalement faux*». Le vice-ministre russe des Finances, Dimitri Pankine, a fait savoir qu'il n'y avait pas eu de discussions autour de ce sujet. Pour sa part, le ministère français de l'Economie a également apporté un démenti qualifiant ces informations de «*spéculations aucun fondement*».

Le ministre algérien des Finances, Karim Djoudi, s'est aussi exprimé sur la question, affirmant que «*les pays producteurs de pétrole ont besoin de stabiliser leur revenus, mais je ne vois pas la nécessité pour le commerce pétrolier d'être libellé différemment*». Pourtant, l'Algérie qui payent ses importations en euros et vend son pétrole en dollar, gagnerait fortement à voir la monnaie américaine troquée contre d'autres monnaies de référence, puisque le dollar est en déclin par rapport à la monnaie unique européenne.

Selon le journal britannique, les Etats-Unis ont eu connaissance de ces réunions sans toutefois en connaître les détails, mais «*ils vont certainement combattre cette cabale internationale qui inclut des alliés jusqu'alors loyaux, le Japon et les pays arabes du Golfe*».

D'après certains analystes qui ont remis en cause la crédibilité de l'information, «*si ce changement de monnaie de transaction n'est pas impossible, l'article de "l'Independent" le fait rendre plus imminent qu'il ne l'est réellement*». D'ailleurs, le projet de monnaie commune du Golfe, «*est en effet loin d'avoir abouti*».

Les spécialistes perplexes

Pour certains observateurs, la Chine pourrait être la grande bénéficiaire de ce changement de monnaie, le pays important 60% de

son pétrole, majoritairement depuis les pays du Golfe. Récemment, le sous-secrétaire général des Nations unies aux Affaires économiques, le Chinois Sha Zukang avait déclaré en marge de la réunion du FMI, à Istanbul, qu'il était nécessaire de «*réduire le privilège du pays ayant la monnaie de réserve de maintenir des déficits extérieurs*». Le ministre chinois des finances, Xie Xuren, avait également appelé à régler les «*défauts intrinsèques*» du système monétaire.

Pierre Terzian, directeur de la revue Pétrostratégies, cité par la presse française, a estimé que «*tous les pays, et pas seulement les producteurs de pétrole, ont peur de la chute du dollar*», citant la Chine et les compagnies pétrolières qui vendent leur production en devise américaine. Il interprète ces fuites dans la presse comme «*un signal adressé aux Etats-Unis pour leur dire : arrêtez de laisser filer votre monnaie*». La dépréciation du billet vert a déjà poussé la Chine à puiser dans ses réserves en dollars pour investir dans les matières premières afin de sécuriser ses approvisionnements énergétiques.

Certains économistes jugent qu'un abandon du dollar dans le négoce du pétrole et des matières premières lui ferait perdre la moitié de sa valeur en dix ans. «*Cela représente une baisse annuelle de 5 % en moyenne, moins que sa récente dépréciation*», selon des experts.

D'autres préviennent qu'il pénaliserait le marché pétrolier, qui deviendrait «*fragmenté et moins liquide : il y aurait d'un côté un marché où de gros acteurs libelleraient leurs échanges commerciaux en monnaie panier et de l'autre un marché à terme où le négoce se ferait en dollars*». Le pétrole donne lieu chaque jour à 5 milliards de dollars de transactions.

R.E.H

TOUT EN PARLANT DE PERSPECTIVES INCERTAINES

L'AIE relève ses prévisions de demande mondiale

L'Agence internationale de l'énergie (AIE) a revu à la hausse ses prévisions de demande mondiale de pétrole pour 2009 et 2010, estimant que le rythme de contraction de l'économie donnait des signes de ralentissement même si de fortes «*incertitudes*» demeuraient.

L'Agence prévoit, désormais, un recul de la demande d'or noir de -1,9% sur un an alors qu'elle tablait sur une chute de -2,2% dans son précédent rapport mensuel. La consommation de pétrole devrait ainsi atteindre 84,6 millions de barils par jour (mb/j) en 2009, soit 200.000 b/j de plus que prévu précédemment.

Pour 2010, les nouvelles prévisions sont également à la hausse. L'AIE s'attend désormais à une demande de 86,1 mb/j en hausse de 1,7% sur un an (contre +1,5% auparavant), reflétant, selon elle, «*la vive activité économique*» de certains pays émergents.

Pour expliquer ce léger regain d'optimisme, l'AIE se réfère également au Fonds monétaire international (FMI) qui a relevé ses prévisions de croissance mondiale en 2010 (+3,1% contre 2,5% auparavant). L'agence note toutefois que «*les perspectives pour 2010 restent pleines d'incertitudes*».

Pour l'heure, l'AIE estime toutefois que le rythme de contraction de la demande d'or noir est «*en net ralentissement* » dans plusieurs régions du monde.

En Chine, la demande de pétrole noir a bondi de 6,8% en août sur un an, à près de 8,5 mb/j, marquant «*le cinquième mois consécutif de forte demande*», selon des données préliminaires. Pour la zone Amérique du Nord, la situation est déifférente. La demande de pétrole y a chuté en août de 4,1% sur un an, pour le vingtième mois d'affilée, mais le recul en juillet est désormais évalué à -3,8% sur un an, reflétant une amélioration par rapport à la précédente estimation (-4,9%), selon l'AIE

Selon l'agence, la demande dans les douze premiers pays consommateurs de pétrole (...), qui pèsent pour 70% de la consommation mondiale, continue de se contracter de 2% sur un an, mais la demande en 2010 restera inférieure à son niveau de 2008, prévient-elle.

D'après l'agence, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole a augmenté sa production d'or noir en septembre de 120.000 b/j à 28,9 mb/j, portée notamment par le Nigeria, l'Angola et le Venezuela. Les baisses de production décidées fin 2008 par les 11 membres du cartel soumis à quota ont par ailleurs été respectées à hauteur de 62%, contre 66% en août, selon l'AIE.

L'Agence ne fournit pas de prévisions sur l'évolution des prix du baril mais relève que «*les inquiétudes grandissantes*» sur le niveau des stocks et les doutes sur l'ampleur de la reprise alimentent une tendance baissière. Elle note, que les tensions sur le dossier nucléaire iranien ont contribué fin septembre à tirer le prix du baril vers le haut avant que les amorces de dialogue, début octobre, ne rassurent pas des marchés préoccupés par «*de possibles ruptures d'approvisionnement*».

R.E/AFP

TROISIÈME FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA MINIATURE ET DE L'ENLUMINURE

L'Algérie garde les œuvres primées

Le 3ème festival de la miniature et de l'enluminure emboîte le pas à celui de la calligraphie arabe concernant le devenir des œuvres gagnantes. En effet dorénavant, les musées algériens garderont les meilleures œuvres des participants aux concours qui sont traditionnellement organisés lors des festivals. Une manière d'enrichir le fonds de certains musées qui en sont à leurs balbutiements.

PAR KARIMÈNE TOUBBIYA

De gauche à droite, M. Amimer Farid, M. Kechkech Moussa, et M. Belkehla Mustapha.

Ph / Boudiaf F.

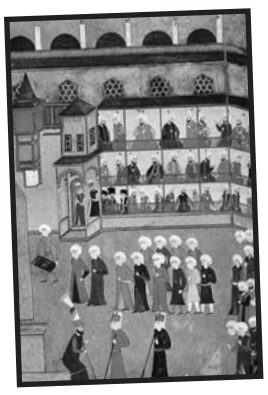

«C'est une excellente mesure qui va considérablement enrichir nos collections et faire connaître le travail de très grands artistes. » a déclaré, hier, M. Kechkech Moussa, commissaire au festival, lors de la conférence de presse qu'il a donné à la galerie d'art Omar Racim du boulevard Pasteur à Alger. Il a souligné que le bénéfice est également pécuniaire car certaines œuvres se vendent à des prix qui dépassent de très loin le montant de la récompense qui reste souvent symbolique. Certains tableaux atteignent par exemple la valeur marchande de 120 000 dollars….Entouré de M. Belkehla Mustapha, peintre miniaturiste et directeur du musée national de l'enluminure et de la miniature qui est installé dans la basse Casbah au palais de Mustapha Pacha et de M. Amimer Farid, chargé de l'administration du festival, M. Kechkech en a annoncé le programme et les objectifs. «Il s'agit pour nous de développer cet art en Algérie en permettant au public de le découvrir et aux artistes du monde entier d'échanger. » Il a souligné que le festival est ouvert à toutes les régions d'Algérie désireuses de participer, qu'elles aient ou non une école des Beaux-Arts. Le festival qui se déroulera du 14 au 20 octobre au Palais de la Culture et à l'Institut Supérieur de Musique, verra la participation d'une quinzaine de pays étrangers représentés par 35 artistes. A côté des artistes des pays arabes et musulmans dont la présence est majoritaire, on note la participation de la France et celle de l'Inde. La Turquie, la Syrie, l'Iran, l'Irak et le Pakistan, renommés en la matière sont les plus représentés. L'Inde, le Liban, le Yémen, la Tunisie, le Maroc, l'Arabie saoudite et l'Egypte ont respectivement un seul participant. Quant à la Jordanie, elle est représentée par deux artistes. Parallèlement à l'expo proprement dite, dont le vernissage est programmé à 17 h30, le 14 octobre, au Palais de la Culture de Kouba, des ateliers et des séminaires sont organisés les 15, 18 et 19 à l'Institut supérieure de Musique à deux pas du Palais des Rais. Dans ce cadre , des conférences seront animées par Les professeurs Youcef Denoune d'Irak, Abd Ettaïf Mohamed Sedouk de Tunisie,Adnane Cheikh Ethmane de Syrie et Salah Edine Chirzad du Liban.

Les thèmes portent essentuellement sur les rapports entre l'enluminure , la miniature et la calligraphie islamique. A noter que la seconde conférence portera sur l'art particulier du célèbre miniaturiste algérien, Mohamed Temmam. Par ailleurs un concours récompensera les trois meilleurs enlumineurs et les trois meilleurs miniaturistes. Un jury international départagera les concurrents.

K. T.

J-2 POUR LE COUP D'ENVOI DU FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA BANDE DESSINÉE D'ALGER

Un programme à ne pas rater

PAR KAHINA HAMMOUDI

Le féstival sur la bande dessinée revient cette année encore avec un riche programme. Cette manefestation sera certainement grandiose et haut en couleur puisque les organisateurs nous proposent des expositions, des conférences, des projections, mais également des hommages, et va former dans une immense barge à bulles un bel arc-en-ciel pour porter au firmament, les illustres noms des précurseurs. Slim, Aider, Aram, Melouah, Kaci et tant d'autres.

Ainsi, une exposition intitulée «l'Algérie vue par Laurent Galandon, Alexandre Daniel et Jacques Ferrandez» sera offerte au visiteur. Un concept original au chapiteau Esplanade Riad el Feth.

Il y aura également dans le même endroit une exposition consacrée à l'œuvre du bédéiste belge et invité d'honneur du FIBDA 2009 : Etienne Schreder. L'idée de ce bédéiste est de proposer des œuvres originales et surtout montrer qu'il n'y a pas que la BD qui le fait vivre, car en plus des planches, il dévoilera ses réalisations pour le cinéma, le cinéma d'animation, les jeux vidéo…

Pour cette édition, d'importantes maisons d'éditions ont déjà confirmé leur participation avec une remise exceptionnelle sur les prix de vente ainsi qu'un don de lots de bande dessinée qui sera offert aux enfants hospitalisés.

En marge de ce festival, il y aura l'organisation de plusieurs conférences à l'instar de la table ronde animée par par

Mohamed Bensalah, qui abordera le thème du parcours des bédéistes au féminin, sous le titre «La femme à l'assaut de la BD…» avec des intervenants venus de plusieurs horizons : Algérie, Congo, Cameroun, France, Liban, Bénin, Turquie, Allemagne, USA, Canada et Nouvelle Zélande. Les intervenants aborderont les débuts de la BD au féminin qui remonte au début du XIX^{e} siècle. A titre de rappel, le 16 février 1896, l'éditeur américain Joseph Pulitzer avait présenté à ses lecteurs, dans l'encart dominical *The World*, le premier épisode de la série *The Yellow Kid* du dessinateur Richard Felton Outcault (date de naissance de la BD modenre). Cinq ans plus tard, les premières femmes de la BD américaine montrent déjà le bout du nez.

L'année 1901 marque la naissance de "Bun's Puns" de Louise Quarles et de "Tin Tales for Children" de Gracia Kasson, publiés tous deux dans le New York Herald. Et en Suisse? Edith Oppenheim-Jonas (1907-2001) invente en 1955 le bon vieux "Papa Moll", chez Hug Verlag à Zurich (devenu par la suite Globi Verlag). Mais très vite, les Lausannoises s'imposent.

Anne-Marie Simond fait une belle carrière en France; Veronik publie trois albums chez Glénat et Cecilia Bozzoli réalise un véritable exploit: une histoire de la Suisse en BD. Outre ces trois pionnières, la BD lausannoise peut s'enorgueillir de nombreux talents.

Dessins minimalistes, humour corrosif, intérêt pour le social, goût pour l'absurde, jeune public, ambiance cinématographique: l'exposition tente de rendre compte de ce véritable foisonnement. Il était donc grand temps de parler... d'Elles! **K. H.**

OBAMA PRIX NOBEL DE LA PAIX !

Ce n'est pas un scoop pour les «Confessions d'Assekrem»

Dans son dernier roman, paru en juin dernier et intitulé «Confessions d'Assekrem», le poète et écrivain algérien Azzedine Mihoubi écrit, entres autres, qu'il n'y aurait rien de surprenant de voir le Président américain Obama, remporter cette année le prix Nobel de la paix.

Dans un paragraphe paru en page 9 de ce volume de 600 pages, l'écrivain algérien argumentait cela par la contribution de Barak Hussein Obama à l'instauration de la paix et la sécurité dans le monde de même l'œuvre qu'il déploie sur les risques de l'armement nucléaire. Autant d'arguments forts qui ont valu a celui dont le slogan de campagne était «Yes, we can» de réaliser un premier rêve et de remporter récemment, le prix Nobel de la paix. Si pour l'adepte de celui qui a dit un jour : «I have a dream», cette distinction est sans nul doute une des plus belles réalisation, pour l'écrivain algérien Azzedine Mihoubi, les volumineuses «Confessions d'Assekrem» éditées en juin dernier restent marquées par de nombreuses visions qui se projettent dans l'avenir.

Ce roman, qui est, actuellement, en phase de traduction et qui le sera entièrement d'ici la fin de l'année, constituera, également, pour une large partie l'objet d'un film, précise M. Azzedine Mihoubi.

3E SEMAINE AFRICAINE À BARCELONE

Un espace de rencontre et de convivialité

La ville de Barcelone abrite jusqu'au 19 octobre la troisième édition de la Semaine africaine.

Cet événement, qui constitue un espace de rencontres entre les différentes cultures africaines, sera marqué par l'organisation de plusieurs activités culturelles, artistiques et sportives, ainsi que des tables rondes et des conférences sur l'économie, la politique et la culture dans les pays africains.

APS

Cuisine

Riz à la viande hachée et à la tomate

Ingrédients :
500 g de viande hachée
1 bol de riz
6 tomates
1 c. à soupe de tomates concentrées
1 gousse d'ail hachée
2 oignons
1 c. à soupe de persil haché
1 boîte de maïs en grains
1 boîte de champignon
1 boîte de thon égoutté
4 c. à soupe d'huile
Sel, poivre
Cannelle gingembre
Piment doux, piment fort

Préparation :
Laver le riz et bien l'égoutter, mettre dans une casserole l'eau salée, faire cuire 15 min à feu doux sans le remuer, égoutter et laisser refroidir. Éplucher les oignons, les couper en petits morceaux. Éplucher les tomates, les couper en petits morceaux. Mettre la viande hachée dans un saladier, ajouter la cannelle, le poivre, le gingembre, le piment doux et fort, bien mélanger.
Faire chauffer l'huile dans une poêle, y faire revenir les oignons jusqu'à ce qu'ils soient légèrement dorés, ajouter les tomates, le concentré de tomates, le persil haché et l'ail haché, saler et poivrer, ajouter la viande hachée et le champignons coupés en morceaux, laisser mijoter sur feu doux jusqu'à ce que la viande soit cuite.
Mettre dans un saladier le riz, le thon et le maïs, bien mélanger.
Puis le riz dans un plat de service et placer le mélange de viande hachée au milieu.

Palmiers aux pommes

Ingrédients :
1 pâte feuilletée
3 pommes
3 c. à soupe de lait
1 sachet de sucre vanillé
Sucre en poudre
Préparation:
Préchauffer le four à th 210°C. Dérouler la pâte et la badigeonner de lait au pinceau. Peler les pommes, puis les râper. Les répartir sur la pâte, puis saupoudrer de sucre vanillé. Rouler délicatement un côté de la pâte sur lui-même, jusqu'à la moitié de la surface. Procéder de même avec l'autre côté. Découper ce boudin en tranches. Déposer les palmiers sur la plaque du four puis les enfourner pour 15 minutes, en les retournant à mi-cuisson. Saupoudrer de sucre et laisser refroidir avant de servir.

EPICE

Les vertus du gingembre

Le gingembre est connu depuis l'antiquité et était utilisé par les Romains comme une plante médicinale. Pour la médecine asiatique, le gingembre soigne tous les maux ou presque… On l'utilise beaucoup dans la cuisine. Les racines sont fibreuses et ont un goût caractéristique très fort.

Indication :
Le gingembre est surtout réputé pour ses propriétés stimulantes, tonifiantes et revitalisantes. A recommander en cas de fatigue et de manque d'énergie.

Je conseille souvent le gingembre aux personnes qui ont des problèmes de digestion, car il a la capacité à faciliter la digestion, à empêcher et réduire la formation de gaz dans le côlon, il favorise également la sécrétion et l'excrétion de la bile.

Il est également indiqué pour les nausées des femmes enceintes ou le mal des transports.

Il soigne aussi les rhumes et combat la fièvre :
Il fait des merveilles les muscles endoloris, les articulations qui craquent et les douleurs, et aussi il réchauffe les frileux.

Selon la tradition, il aurait des vertus aphrodisiaques.

Contre un coup de froid :
Dans une petite casserole, portez à ébullition de l'eau, 2 rondelles de gingembre, une belle branche de thym et 2 ou 3 clous de girofle. Laissez à petite ébullition 5 min, laissez infuser encore 15 min, puis filtrer.

Ajoutez quelques gouttes de jus de citron.

Si vous avez besoin de douceur, ajoutez une cuillerée de miel. Le miel de ronce est excellent pour les enrouements. Buvez bien chaud.

Comment le conserver :
Frais, il se conserve 1 semaine dans un endroit sec à température ambiante.

Enveloppé dans du film étirable, il pourra se garder 2 semaines dans le bac à légumes du réfrigérateur.

ACTIVITÉ PHYSIQUE POUR ENFANT

Un enfant asthmatique peut-il faire du sport ?

La réponse à cette question est clairement positive. Parfois, sous réserve de la prise préventive de médicaments, un enfant, même asthmatique, peut faire du sport. Cela est même conseillé dans la mesure ou le sport améliore ses capacités respiratoires et diminue la fréquence des crises induites par l'effort.

Les crises d'asthme post-exercice
Une crise post-exercice peut être déclenchée par la température de l'air ambiant et le degré d'humidité : plus l'air est froid et sec, plus les crises surviennent facilement. D'autres facteurs comme la pollution atmosphérique, la concentration des substances allergisantes et les infections virales dans l'air peuvent aussi faciliter l'apparition des crises.

Quel sport choisir ?
Déconseillé, mais pas interdit : l'équitation, car il existe un risque de sensibilisation au cheval ou à d'autres allergènes contenus dans la paille.

En dehors de cette exception, rien n'empêchera votre enfant de devenir un vrai champion et de pratiquer le sport qu'il aime. Il devra simplement effectuer un bon échauffement musculaire.

En conclusion…
Pour une pratique sportive sereine, votre enfant doit absolument :
- s'échauffer avant l'exercice :
- inhaler un médicament protecteur 10 à 15 minutes avant l'effort :
- tenir compte des conditions climatiques :
- savoir adapter ses performances en fonction de son état respiratoire :
- toujours avoir dans sa poche un broncho-dilatateur à inhaler en cas de gêne respiratoire :
- suspendre ponctuellement son activité si les conditions climatiques sont mauvaises ou si état de santé s'altère.

Dans tous les cas, prenez conseil auprès de votre médecin traitant qui saura vous conseiller.

Astuces

Tailler facilement son crayon khôl

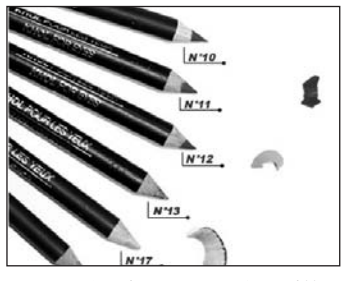

Vous n'arrivez pas à tailler votre crayon khôl, il est trop mou et se casse.
Pour éviter cela, mettez le au congélateur, la mine sera beaucoup plus facile à tailler.

Réparer un bâton de rouge à lèvres cassé

Chauffez, à l'aide d'un briquet, les deux extrémités de votre bâton de rouge à lèvres que vous devez ressouder. Assemblez-les, puis laissez-le au réfrigérateur pour qu'il durcisse.

Conserver longtemps le vernis à ongles

Pour éviter que le vernis à ongles ne sèche et colle et qu'il ne soit plus utilisable alors qu'il est encore plein, conservez le au réfrigérateur.

Eclaircir naturellement ses cheveux

Pour se faire des mèches éclaircies, mettre un peu de jus de citron sur les cheveux, et aller au Soleil. De jolis reflets plus clairs apparaîtront.

PAGE ANIMÉE PAR OURIDA AÏT ALI

ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1492 Christophe Colomb découvre l'Amérique

Après deux longs mois de mer, le navigateur gênois et ses hommes découvrent ce qu'ils croient être les Indes. Persuadé d'avoir atteint l'Asie des épices, Colomb baptise ces nouvelles terres "les Indes" et les hommes qui les peuplent "les indiens". Mais Colomb se trompe : il vient de découvrir une île des Bahamas.... Ses trois caravelles, la "Niña", la "Pinta" et la "Santa Maria", accostent sur l'île de Guanahani. Après en avoir pris possession au nom des rois catholiques espagnols, il lui donnera le nom de San Salvador.

1822 Le Brésil, possession portugaise, proclame son indépendance

Le fils cadet du roi du Portugal Jean VI est proclamé empereur constitutionnel du Brésil sous le nom de Pedro 1er. Il sera couronné solennellement à Rio de Janeiro le 1er décembre. Dom Pedro Ier avait choisi de proclamer lui-même l'indépendance du Brésil pour mettre un terme aux revendications libérales de la bourgeoisie créole d'origine portugaise. D'un naturel belliqueux et fortement autoritaire, il sera contraint d'abdiquer le 7 avril 1831, en faveur de son fils de 5 ans, Dom Pedro II.

1823 Invention de l'imperméable

Charles Macintosh vend les premiers imperméable. Il est surtout connu pour son invention, en 1823, d'une matière imperméable obtenue par dissolution du caoutchouc dans du naphte porté à ébullition. La matière brevetée prit le nom de son inventeur, bien qu'elle soit généralement orthographiée Mackintosh. Ce nom fut donné plus tard aux imperméables fabriqués dans cette matière, et devint même en Grande-Bretagne synonyme du mot imperméable.

1933 L'île d'Alcatraz, une prison

Le ministère de la Justice des États-Unis fait acquisition de l'île d'Alcatraz pour y construire un pénitencier fédéral. Cette île hébergea pendant quelques décennies une forteresse.

1965 Inauguration officielle de l'usine de General Motors à Sainte-Thérèse

Construite au coût de 65 millions de dollars, l'installation embaucher a quelque 900 travailleurs la première année. Au milieu des années 1980, un maximum de plus de 3 500 personnes y auront un l'emploi. Cette usine a fermé ses portes depuis. La production d'une dernière voiture à l'usine General Motors de Boisbriand a été faite le 27 août 2002.

1984 La Première ministre britannique, échappe à un attentat

Attentat contre le Grand Hôtel de Brighton où réside Margaret Thatcher, Première ministre britannique. La bombe fait quatre morts et 30 blessées, mais Margaret Thatcher, malgré l'heure très avancée de la nuit, n'est pas dans sa chambre. Elle est un peu plus loin, à lire des dossiers, ce qui lui sauve la vie. L'Ira revendique l'attentat.

1999 Coup d'État au Pakistan

Un coup d'État militaire au Pakistan renverse le Premier ministre Nawaz Sharif. Le général Pervez Musharraf s'autoproclamera, le 14, chef de l'exécutif et décrétera l'état d'urgence. Il fut envoyé en exil un an plus tard, en 2000, en Arabie Saoudite pour un minimum de 10 ans afin d'éviter une condamnation à la prison à vie pour détournement de fonds et corruption.

2001 L'ONU et Kofi Annan reçoivent le prix Nobel de la paix

Le prix Nobel de la paix 2001 a été attribué conjointement à l'ONU et à son secrétaire général Kofi Annan. L'annonce a été faite à Oslo, en Norvège, par le comité Nobel. Le prix est remis à Kofi Annan et à l'ONU «pour leur travail en faveur d'un monde mieux organisé et plus pacifique».

LE CARNET DU MIDI

(1914 - 1959) MOHAMED TOURI
Humoriste et homme de théâtre

De son vrai nom Besnassi, Mohamed Touri est né le 9 novembre 1914 à Blida, au sein d'une famille conservatrice qui ne s'empêchera pas de lui apprendre la langue du Coran. Il suivra, à Constantine, des études dans les écoles de l'Association des oulémas musulmans. Il se produira sur scène pour la première fois à Blida, à l'âge de 14 ans, qui le conduira à croire encore plus en sa passion vouée à l'art. Il écrira sa première pièce El Djhouala medaâne el ilm (les faux savants) en arabe classique et d'autres encore et rejoindra en 1942 la capitale pour faire partie, sur recommandation de son ami Rachid Ksentini, de la troupe de comédiens à la radio sous la conduite de Bachetarzi, avant d'interpréter des rôles pour le cinéma. Touri voulait faire pleurer ses contemporains, nul mieux que lui ne les fit présumait d'une belle carrière dans l'art dramatique. Formé par Moussa Khadaoui, il entreprit plusieurs tournées en sa compagnie, tournées au cours desquelles il n'interpréta que des rôles dramatiques en arabe littéraire. D'un naturel triste hors de la scène, Touri ne sourit jamais sur les planches. Très peu loquace, il alliait une sobriété de gestes à un flegme tout britannique qui le fit surnommer, en 1955, par un journal algérois le buster keaton algérien. C'est qu'il s'était tourné depuis quelques années vers le comique. Aux côtés de Fatma Rochdi et Mohamed El Kamel, il s'était aperçu de ses qualités de comique. Dès ses débuts, il fit crouler de rire toute une salle sans jamais lui-même esquisser l'ombre d'un sourire. Encouragé par son succès, il organisa les tournées. Touri l'auteur était redouté. La satire de l'auteur tranchait dans le vif les anomalies d'une société embourgeoisée ou les tares d'une époque à la recherche d'elle-même. Après le débarquement, l'artiste reprend son premier métier : maçon. Délaissant la truelle, il entreprend, en 1946, une tournée au Maroc avec Keltoum, où il tourne un fim Maârouf, Savetier du Caire, et plusieurs pièces dont Si El Houari, El Hamel, Le Champion. Emprisonné avant le déclenchement de la guerre de Libération et torturé après que les hommes de théâtre eurent rejoint le mouvement nationaliste. Gravement malade, il meurt le 29 vril 1959 et ses obsèques eurent lieu le 30 avril à Blida.

carnetdumidi@lemidi-dz.com

À LA RECHERCHE DU TEMPS PASSÉ

ANNABA

L'islamisation et le retour aux origines

Autour de Bûna vivent de nombreux tribus berbères parmi lesquelles les Masmuda, les Awraba et d'autres. Alors que la plupart des commerçants sont des andalous.
Le total des taxes, exceptés les impôts versés au bayt al mal (trésor public) est de vingt milles dinar.
Al Bakri précise donc que le site de Buna a d'abord été occupé au bord de l'ouest Seybouse, par Madinat Saybus ou madinat Zaoui, sur le site antique d'Hippone. D'aucuns ont compris qu'Al Bakri confond l'ouest avec la ville. En réalité, il qualifie la ville du nom de l'oued. Telle est la première phase de la ville aux époques antérieures aux sanhagites.
La nouvelle phase est celle de Bûna al Haditha, édifiée à environ trois milles de l'ancienne (actuellement le vieux Annaba est distant des vestiges d'Hippone de 3 kilomètres).
En outre, Al Bakri identifie les groupes tribaux, en mentionnant les principales confédérations : Masmuda et Awraba qui pourraient être les descendants et les successeurs des Misicirti et des Lantii de l'antiquité, constitués de populations d'agriculteurs et d'éleveurs. Cette identification par ailleurs, renseigne sur les grandes circonscriptions socio-administratives. Apparemment, ces confédérations donnent les deux principales circonscriptions «administratives». La plaine côtière, circonscription probablement dominée par les Awraba et l'intérieur du pays et la montagne circonscription dominée par les Masmuda. Quant au fonctionnement, il y aurait eu une sorte de caid à la tête de chaque confédération, chaque caid aurait eu, à son tour, pour le seconder des cheikhs de fractions, de villages cette organisation semblait prévaloir, sous les dynasties massyles, nous la retrouverons aussi au XIXe siècle.

A suivre

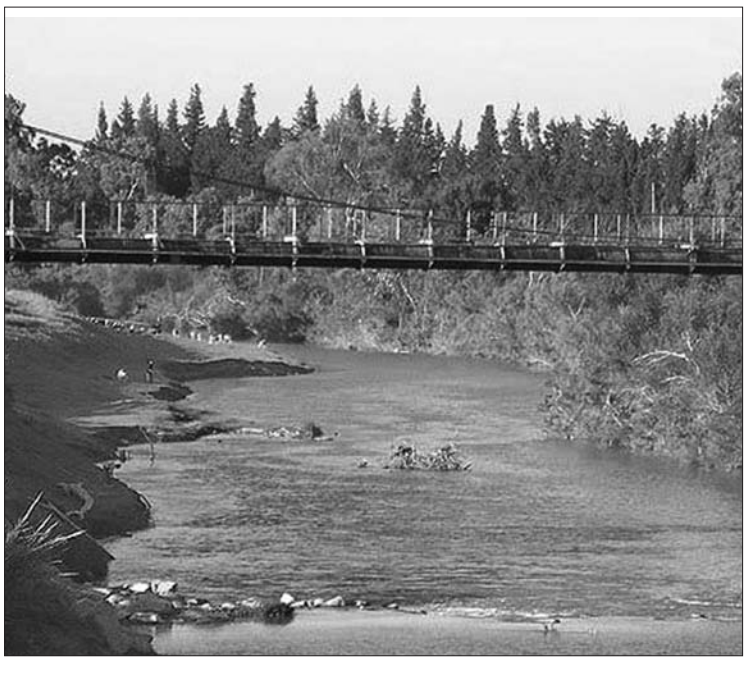

DAÏRA DE KHEMIS-EL-KHECHNA
COMMUNE DE HAMMEDI
N° 882/BM/2009

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° ...../2009

Suite à l'infructuosité du 1er avis d'appel d'offres ouvert en date du : 29/04/2009 sous **n° 503/09,** le président de l'assemblée populaire communale de Hammedi, lance un 2ème avis d'appel d'offres ouvert pour la réalisation du projet :
Aménagement chef-lieu de la commune et Mouaissia
- Lot chef-lieu de la commune.

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés d'APC de Hammedi, contre un paiement de la somme de **2.000,00 DA**, représentant les frais de reproduction.

Les offres doivent être accompagnées des pièces administratives, fiscales et parafiscales citées dans le cahier des charges et seront présentées sous double enveloppes distinctes l'une contenant **"Offre technique"** et l'autre contenant **"Offre financière".**

Les soumissions sont adressées à Monsieur le Président de l'assemblée populaire communale de Hammedi, l'enveloppe extérieur doit être anonyme portant mention :
Soumission à ne pas ouvrir
"Avis d'appel d'offres ouvert
n° ...../2009"
(Indiquer le projet)
La date de dépôt des offres est fixée au **15e jour** à partir de la première parution du présent avis d'appel dans la presse nationale et au BOMOP et ce avant **14h.**

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de **90 jours** à compter de la date de dépôt des offres.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture publique qui aura lieu le même jour à partir de **15 heures** à la salle de réunion.

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE OUARGLA
DAÏRA DE TOUGGOURT
COMMUNE DE TOUGGOURT

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

Le Président de l'assemblée populaire communale de Touggourt lance un avis d'appel d'offres national pour :
- **Réalisation et équipement d'un château d'eau d'une capacité de 150 m³ avec conduite distribution au quartier El Moustakbel (500 logts) Touggourt.**
- **Réalisation et équipement d'un château d'eau d'une capacité de 150 m³ avec conduite distribution au quartier El Moustakbel (860 logts) Touggourt.**

Les entreprises qualifiées en **hydraulique (catégorie I et plus, code 404.34)** peuvent retirer les cahiers de charges auprès du bureau des marchés de l'APC de Touggourt contre paiement de la somme de **1.000,00 DA** non remboursable.

Les offres technique et financière doivent être contenues dans deux (02) enveloppes anonymes et ne doivent comporter que les mentions suivantes :
- Enveloppe n° 01 : Offre technique
- Enveloppe n° 02 : Offre financière.

Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires qui sont indiquées dans les cahiers des charges et conformément à l'article 45 du décret présidentiel n° 02/250.

Les offres doivent être déposées au bureau des marchés (1er étage n° 20) d'APC de Touggourt. A l'intérieur d'une enveloppe principale anonyme et ne comportera que la mention suivante :
Soumission à ne pas ouvrir
Avis d'appel d'offres national

Le délai de remise des offres est fixé à **21 jours** à compter de la 1ère publication du présent avis du **01/10/2009** au **21/10/2009.**

La date limite de dépôt des offres à **9:00 heures** au siège de l'APC de Touggourt.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis qui séffectuera le jour ouvrable **à 10:00 heures.**

Les entreprises soumissionnaires resteront engagées par leurs offres pendant **180 jours** à compter de la date limite de dépôt des offres.

Le Président de l'APC

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Wilaya de Jijel
Conservation de forêts n° : 2950/2009

DERNIÉRE MISE EN DEMEURE AVANT RESILIATION

- Vu la convention **n° 27/2008 du 14/07/2008** portant sur la réalisation de travaux d'ouverture de piste sur 11 km au niveau des communes de Bordj T'har et El Aouana;
- Vu l'ordre de service **n° 44/2008 du 13/09/2008**;
- Vu le retard important constaté par rapport au planning contractuel d'exécution des travaux;
- Vu la mise en demeure du **25/05/2009** :

L'entreprise de travaux forestiers **AROUSSI Ahmed** est mise en demeure afin d'achever l'ensemble des travaux dans un délai de **08 jours.**

Faute de satisfaire aux disposition de la présente mise en demeure, il sera fait application de plein droit de mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Wilaya de Jijel
Conservation des forêts n° : 2949/2009

DERNIERE MISE EN DEMEURE AVANT RESILIATION

- Vu la convention **n° 33/2008 du 06/08/2008** portant sur la réalisation de travaux d'aménagement de piste sur 23 km au niveau des communes de Oudjana, Selma, Erraguene et Ziama Mansouriah;

- Vu l'ordre de service **n° 43/2009 du 13/09/2008**;
- Vu le retard important constaté par rapport au planning contractuel d'exécution des travaux;
- Vu les mises en demeure du **25/05/2009 et du 09/08/2009 :**

L'ensemble de travaux forestiers **LEMOUARI Nourredine** est mis en demeure afin d'achever l'ensemble des travaux dans un délai de **08 jours.**

Faute de satisfaire aux disposition de la présente mise en demeure, il sera fait application de plein droit de mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية : تمنراست
دائرة : تمنراست
بلدية : تمنراست
رقم 2008/123

إعلان عن عدم جدوى المناقصة الوطنية رقم 2009/03

طبقا لأحكام المادة 43 من المرسوم الرئاسي رقم 250/02 المؤرخ في 24 جويلية 2002 المعدل والمتمم بالمرسوم الرئاسي رقم : 301/03 المؤرخ في : 2003/09/11 والمرسوم الرئاسي رقم 338/08 المؤرخ في 2008/10/26 المتضمن تنظيم الصفقات العمومية.

يعلم رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية تمنراست جميع المتعهدين والمقاولات التي شاركت في المناقصة الوطنية رقم 2009/03 والصادرة في جريدة Midi Libre بتاريخ 2009/08/01 والمتعلقة بمشروع / إنجاز وكالة بريدية مع مسكن وظيفي بتهقارت الغربية (الأشغال الكبرى).

- أنه تبعا لمحضر اجتماع لجنة تقييم العروض بتاريخ 2009/08/27

فإن العملية غير مجدية لعدم بلوغ أي عرض حد التأهيل الأولى التقني .

رئيس المجلس الشعبي البلدي

HANDISPORT

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES NATIONS

L'ÉQUIPE NATIONALE AU SOMMET DE L'AFRIQUE

L'équipe nationale algérienne de handibasket a remporté le Championnat d'Afrique en battant samedi à Johannesburg (Afrique du Sud) la sélection du pays hôte sur le score de 77-72, en finale du tournoi qualificatif au Mondial de la discipline.

L'EN de l'handibasket s'est imposée avec l'art et la manière.

PH/ D. R.

Avec ce sacre, le premier dans l'histoire du handibasket algérien, les "Verts" détrônent ainsi l'Afrique du Sud, champion d'Afrique en titre, et qu'ils ont déjà battu lors du match d'ouverture du tournoi qui a regroupé six nations seulement. Le rendez-vous de Johannesburg, placé sous l'égide de la Fédération internationale de basket-ball en fauteuils roulant (IWBF), s'est joué en un mi-championnat en aller simple, en l'absence du Nigeria et du Gabon. A l'issue du premier tour, les quatre premières équipes dans l'ordre (Algérie, Maroc, Afrique du Sud et Angola) ont disputé les demi-finales vendredi qui se sont soldées par la victoire de l'Algérie face à l'Angola 82-17, et celle de l'Afrique du Sud face au Maroc. En finale très disputée entre l'Algérie et l'Afrique du Sud, le dernier mot est revenu aux Algériens qui ont su maîtriser le jeu tout au long des quatre quarts, avec l'expérience de Zouhir Boulafa (Hercesa de Madrid/Espagne), maître à jouer de cette équipe et Nabil Gueddoun (Cannes/France), le spécialiste des tirs à trois points. "On ne peut qu'être fier de ce qu'on a réalisé aujourd'hui. Les joueurs ont fait sensation ici à Johannesburg, et on su comment prendre les matchs un par un.

C'est la consécration d'un bon travail effectué depuis le début de saison, et le parachèvements sera une participation aux Paralympiques de Londres en 2012, notre objectif à long terme", a déclaré à l'APS l'entraîneur en Chef de l'équipe algérienne, M. Mohamed Tahar Kisrane. Interrogé sur cette finale devant le champion en titre, le technicien algérien a dit en substance : "A l'inverse du match d'ouverture ou les sud-africains nous ont peut être sous-estimé, la finale était d'un tout autre calibre. Nous on n'avait rien à perdre et tout à gagner. Notre objectif était certes le podium, mais la pression était beaucoup plus sur les épaules de nos hôtes. On savait qu'on avait des cartes à jouer et on a saisi notre chance jusqu'au bout, avec en fin de compte un titre qui nous ouvre les portes pour d'autres consécrations".

Pour les joueurs champions d'Afrique, le titre les attendait, se sont-ils accordés à dire. "On est venu avec la détermination de ne pas revenir bredouille, car on a des potentialités individuelles et collectives à faire valoir. C'est chose faite, puisqu'on revient chez nous avec le trophée africain qui nous a toujours fuit", a indiqué Zohir Boulafa. De son côté, l'entraîneur adjoint, Mustapha Brahimi, ancien international, estime que le sacrifice des joueurs, staffs technique et fédération est beaucoup dans cette total réussite de l'équipe qui est devenue leader africain et ne compte pas lâcher prise de sitôt. L'équipe algérienne de basket-ball sur fauteuils était à l'arrêt depuis plus d'une année et demi, avant que le bureau fédéral actuel ne décide de la relancer, avec comme objectif le rajeunissement de son effectif, selon l'entraîneur en Chef.

Pour le président de la Fédération Algérienne Handisport (FAH), M. Sid Ahmed El Asri, ce titre confirme que les jeunes athlètes algériens peuvent valoir des satisfactions et consécrations au sport national.

"On ne peut mieux espérer démarrer la saison avec un titre africain dans une discipline très difficile et face à la meilleure équipe africaine". "Ce sacre sera surtout un stimulant pour les athlètes de judo, Goal-ball, athlétisme, volley assis et powerlifting, qui préparent des échéances très proches en décembre prochain", a précisé M.El Asri.

RÉSULTATS DES MATCHS DE LA SÉLECTION NATIONALE

Algérie - Afrique du Sud	71-68
Algérie - Zimbabwe	122-18
Algérie- Maroc	56-48
Algérie - Angola	75-30
Demi-finale: Algérie-Angola	82-17
Finale: Algérie- Afrique du Sud	77-72

SUBVENTIONS

165 millions DA affectés aux clubs et associations sportives d'Oran

Un volume de subventions financières de 165 millions DA a été affecté cette année aux clubs et associations sportives d'Oran, au titre du Fonds de wilaya de promotion des activités sportives, apprend-on de la Direction de la jeunesse et des sports (DJS).

Ces aides ont été allouées à 236 clubs et associations, dont 47 dédiés au football, lesquels sont sociétaires des divisions nationales, régionales et de wilaya, et évoluant dans 33 ligues sportives.

Dans ce cadre, le club phare de football, le Mouloudia (MCO) a bénéficié de 20 millions DA pour assurer la couverture des charges de transport et de gestion après son retour en Nationale Une.

L'ASM Oran et l'Olympique d'Arzew, évoluant en Nationale Deux, ont reçu chacun 10 millions DA.

S'agissant du basket-ball, la DJS a consolidé les moyens du club oranais évoluant en championnat national Niveau 1 par une subvention de 3 millions DA, alors qu'un montant de 1,5 million DA a été octroyé aux clubs féminins de handball d'Arzew et Gdyel.

Selon la même source, la prime destinée aux clubs de volley-ball de la wilaya a aussi connu une nette amélioration, à l'instar de l'étoile sportive de Béthioua et de l'association sportive "Si Tayeb Mehadji" d'Aïn El-Turk qui ont bénéficié chacun d'une aide de 500.000 DA.

Des aides ont été également destinées à 11 associations sportives pour handicapés, fait-on savoir. Pour promouvoir la formation et la prise en charge des jeunes talents en football, des subventions ont été accordées à 32 écoles sportives, en plus de L'inscription d'aides, cette année, pour sept autres clubs activant dans le cadre du sport et travail.

L'attribution de ces subventions est soumise, rappelle la DJS, à des critères précis qui tiennent compte de la division où le club évolue, de la catégorie et des résultats obtenus durant la saison sportive.

HAND-BALL

CHAMPIONNAT NATIONAL DE DIVISION 1 "DAMES" (3È JOURNÉE)

Favorable aux Pétrolières et El-Biaroises

PAR MOURAD SALHI

Les pétrolières ont débuté le championnat d'Algérie de handball de Division 1 dames avec succès : trois rencontres, trois victoires. De leur côté, les El-Biaroises dominent toujours le groupe "B". En effet, ces deux équipes ont joué leur troisième journée ce samedi sur leur terrain, une autre occasion qui leur a permis d'arracher une nouvelle victoire et conserver leur place de leader.

Groupe A : Le GS pétrolier annonce la couleur

Le GS pétrolier n'a eu aucun mal a étouffer la timide attaque de la formation du HBCF Arzew lors de la troisième journée disputé ce samedi. Dès les premières actions de la rencontre, tous les présents avaient compris à quoi allait ressembler cette rencontre, qui s'est annoncée dès son entame très difficile pour les visiteurs qui ont subi une défaite écrasante sur le score 23 à 12. Le fidèle concurrent, en l'occurrence le HHB Saida, a réussi à rester sérieux dans sa position d'outsider au fauteuil de leader après sa victoire ce jeudi face au CS Mouloud Mammeri. Le OJS Constantine qui s'est déplacé à Laghouat, a complètement raté sa sortie face à la formation EHB Laghouat. Les résultats de cette nouvelle journée n'ont pas changé le classement, les deux équipes du GS Pétrolier et HHB Saida occupent toujours la tête du classement alors que les constantinois n'arrivent toujours pas à se tirer de la dernière place.

Groupe B : Le HBC Gdyele impose le score de parité au RIJ Alger

Dans la poule B, le RIJ Alger qui a réussi ses premiers matchs, a trouvé beaucoup de difficultés à s'imposer devant le HBC Gdyele sur son terrain.

Une chose est sûre : le RIJA a bel et bien entamé la compétition, mais cette fois-ci il a tant souffert face à cette formation et a terminé la rencontre sur un score de parité. Le HBC El Biar a battu la formation kabyle, la JS Azellaguen, sur le score 27 à 24.

La rivalité continue aussi en bas de tableau entre les deux formations de l'ASUC Oran et du NRF Biskra. Cette dernière après sa défaite enregistré À Oran occupe la dernière place.

M. S.

RÉSULTATS ET CLASSEMENT À L'ISSUE DE LA 3E JOURNÉE

Groupe A:

GS Pétrolier - HBCF Arzew	23 - 12
HHB Saida - CS Mouloud Mammeri	22 - 17
EHB Laghouat - OJS Constantine	32 - 28

Classement	**Pts**	**J**
1 .GS Pétrolier	6	3
- HHB Saida	6	3
3 CS M.Mammeri	2	3
- HBCF Arzew	2	3
- EHB Laghouat	2	3
6 .OJS Constantine	0	3

Groupe B:

RIJ Alger - HBC Gdyel	18 - 18
HBC El Biar - JS Azellaguen	27 - 24
ASUC Oran - NRF Biskra	21 - 20

Classement	**Pts**	**J**
1 .HBC El Biar	6	3
2 .RIJ Alger	5	3
3 .HBC Gdyel	3	3
4 .JS Azellaguen	2	3
- ASUC Oran	2	3
6 .NRF Biskra	0	3

KARATÉ

TOURNOI INTERNATIONAL D'ISTANBUL

L'équipe nationale arrache deux médailles d'argent

L'équipe nationale Algérienne de karaté a obtenu samedi deux médailles d'argent lors de la deuxième journée de la 4é édition du tournoi international d'Istanbul de karaté, qui s'est déroulée en Turquie du 9 au 11 Octobre. les médailles d'Argent sont revenues à Hadj Said Kamilya en Kata et Mouad Achache dans la catégorie des moins de 65 kg en Kumité. L'équipe nationale algérienne, composée de deux athlètes Seniors, quatre espoirs et trois juniors en Kumité et trois filles en kata individuel se prépare pour les 6eme championnats du monde et à la 1ere Coupe du Monde espoirs. La journée d'hier a été consacrée aux épreuves du Kumité individuel seniors Uespoirs. Ce mini championnat du monde enregistre la participation de 42 pays.

Immobilier

● Achat

◆Cherche pour achat villa R+1 (700 m² et plus) avec jardin, côté Dar Diaf Chéraga, Dely Ibrahim, Draria, El Achour (offre le bon prix) ag. int.s'abst. Tél. : 021-74-93-06/ 0552-11-66-65/0550-19-88-34

◆Cher. achat joli F2-F3, Alger centre et environs Bd Telémly, Bd Med V, Gollf, Hydra, Bd Bougara
Tél : 021-74-93-06/ 04-74-65-83

◆Cher. achat F5 standing (150m² et plus) vue s.mer, télémly, côté Saint george, Franklin Roosevelt, Souidani Boudjemaa, Golf (immeub. st.) Ag.int. s'abst.
Tél : 0552-11-66-65/ 0550-19-88-34

● Vente :

◆vend villa 400m² R+1 jardin, DNC cheraga, dar Diaf
◆Villa 500m2 R+2, bien située coopérat.
El Djanene, Dely Ibrahim
Tél. : 0550-19-88-33

◆Vend villa 1.200 m², R+1, beau jardin, pied dans l'eau, vue s. la baie d'Alger, La Perouse, chemin des Ruines; ag. int.s'abst.
Tél : 0552-11-66-65

◆Vends villa Adenaline 900 m², Blaise Pascal, Télémly
◆vend villa (350m2) sur grand Bd télémly Tél: 0552-11-66-65

◆Vends F1 (30m²), Duc des Cars Télémly
◆F3 Hussein Dey
◆F3 Berazouane
◆F3 Aérohabitat
◆F6 Didouche
◆F4 Télémly
Tèl : 021-74-93-06/ 0550-19-88-34

◆Vends 1 superbe joli F6 aménagé en F4 (200 m²) vue s. mer + garage, Bd Télémly, côté Beaux Arts (refait)
◆Vend. F5 (150m2) vue s.mer immb. st. Bd Med V,
Tél. : 0552-11-66-65/ 0550-19-88-34

◆Vends terrain 200m² conviendrait pour résidence, Dely Ibrahim tél : 021-74-93-06

◆Vends F4 vue s. mer, immeuble La Fayette
◆F4 Viaduc vue s. mer, Télémly
◆F5 Bd Med V
tél. : 021-74-93-06 / 021-74-65-83

● Location :

◆Loue local (joli) 280m², bien situé, rue Didouche Mourad.
◆Loue 180 m² conviendrait pour rest.ou salon thé DidoucheTél. : 0550-19-88-33/0550.19-88-34

◆Urg. étranger cher. location F5-F6 pour bureau à Hydra, Macklay, Poirsson, Golf, Paradou, El Biar ag. int.s'abst. tél. : 0552-11-66-65.

◆Loue pour étranger F5 + terrasse (250m²) Bd Télémly.
◆F5 haut standing + terrasses vue sur mer, côté Saint george
◆F5 niveau de villa + terrasse-jardin, Clairval.
◆F5 standing, côté Toyota, Val d'Hydra. ag. int.s'abst. tél. : 0552-11-66-65/ 0550-19-88-34

◆Loue superbe, grande et jolie résidence R+1 haut standing, avec beau jardin, piscine, sauna-hammam (convient pour habitation) ag. int.s'abst.
Tél. : 052-11-66-65

◆Urg. cher. location F2-F3 st. conviendrait pour bureaux, Bd Télémly, Bd Didouche, Sacré cœur tél. : 021-74-65-83/ 021-74-93-06

◆Loue villa R+1 standing, piscine bien située, Draria.
◆Loue villa R+2 conviendrait pour bureaux ou habitation, Hydra, rue des Jardins. tél. : 0552-11-66-65

◆Loue F3 standing, Golf
◆F4+parking, Dély Ibrahim
◆F4 meublé, Ben Aknoun
◆F4 (300m2), Mohammadia
◆F7 duplex, Hydra
◆Loue villa meublée R+2 Draria
Tél: 0550-19-88-39

◆Cher. location F2-F3 Alger-Centre et environs. Bd Télemly, Bd Med V, El Biar, Didouche Mourad, Sacré Cœur
tél : 021-74-93-06

◆Loue villa R+2 haut stan. (meublé bien située, coopérat. Samira (Ouled Fayet) Ag.int. s'abst. Tél : 0552-11-66-65/ 0550-19-88-34

◆Loue local 30m², Golf
◆70 m², Bd Med V
◆400m², Bd Zighout Youcef
◆350m², Bd Télémly
◆350 m², Sidi Yahia
Tél. : 0550-19-88-33/ 0550-19-88-34
◆Loue de belles résidences standing R+1, jardin, piscine, Cheraga, les Grands Vents, Hydra, Maklay Tél. : 0552-11-66-65

Agence Immobilière "El Massalih"

6 rue Chérif-Zahar Didouche- Mourad
05 50 57 93 68 / 021 63 10 16

VENDS

- F2, 57 m², 2e étage Duc Des Cars. Prix : 650 u/n

- F2, 62 m², 4e étage, Garidi I. Prix 900 u/n

- F2, 29 m², 1er étage, rue Cherif-Zahar. Prix : 500 u/n

-F2, 45 m², 5e étage Sacré-Cœur. Prix : 700 u/n

- Maisonnette, 90 m², Blida-Centre + acte, deux chambres + cour + cuisine. Prix : 360 u/n

- Villa, 2 façades, 140 m², avec un grand local à Ghermoul. Prix 3.200 u

Duplex chéraga (R+1)
Prix : 2 milliards

F5, 8e étage, 200 m² + terrasse à Meissonier
Prix : 1400 U/N

F4, 4e Dely Brahim, 96 m²
Prix : 1.200 U accepte promesse de vente

F4, 106 m² RDC, refait à neuf Chérif Tahar
Prix : 1.200 U/N

LOUE

- F3, Telemly, 75 m², 2e étage, sous sol. Prix : 4 u/n.

F2, niveau de villa, 80 m², Tixeraine
Prix : 2,5 U

F2, niveau de villa 70 m², Tixeraine
Prix : 2,5 U

F6, 200 m², niveau de villa RDC cité « Fumé» Bouzareah
Prix : 5 U

TERRAIN

- F6, 2 façades, 150 m², Grande Poste 1er étage. Prix : 2.200 u/n

- F4, R-D-C surélevé, 5-Juillet, 80 m². Prix : 950 u /n

- F3, 1er étage, 86 m², main levée, Bouharoun. Prix : 700 u/n

- F3, 2e étage, Bab Ezzouar cité Soumam 72 m². Prix 800 u/n.

AGENCE IMMOBILIÈRE "NASRI"

● Villa

-Ag. Nasri vends villa à Draria en bdr. sur 1.300m² top, avec piscine et TTC, prix 10 milliards nég. Tél : 021-44-76-49 / 0550-54-56-68

-Ag. Nasri vends carcasse lot Yasmine, 160/200m² en R+1 prix 3M 800 nég.
Tél : 21-44-76-49 / 0550-54-56-68

-Ag. Nasri vends plusieurs villas et carcasses dans différents endroits
Tél : 21-44-76-49 / 0550-54-56-68

● Terrains

-Ag Nasri vend 1.000 m² et 2.600m² dans quartier très résidentiel à Birkhadem tél. 21-44-76-49 / 0550-54-56-68
-Ag. Nasri vend 650m² Dely Brahim, pas loin de la salle des fêtes «Grands vents» prix 144 u tél : 21-44-76-49 / 0550-54-56-68

● Prospection

-Ag. immob. Nasri est à votre service, si vous avez un produit à nous proposer ou si vous-mêmes, vous en recherchez... n'hésitez pas à nous contacter au www.nari-immobilier.com/info@nari-immobilier.com Tél.: 21-44-76-49 /021-56-56-22/0550-54-56-68.

AGENCE IMMOBILIÈRE "LE NID DOUILLET"

29 av. Mustapha El-Ouali Essaid (ex-Debussy) Alger
Tél: 021-74-44-41 / 0665-25-04-29 / 0770-91-20-00

● Bd Mohamed V, côté immeuble la Fayette : loue pour une longue durée une villa, style colonial, sup.400 m², rénovée pour école privée, garderie, siège de société ou autre, composée d'une entrée principale et issue de secours, 2 façades, r-d-c surélevé/garage pour 2 voitures, studio au jardin de 30m², 1er étage/4 pièces, w-c, s-d-b, balcons, terrasse, toutes commodités, climatiseurs, interphone. La villa est surélevée par rapport au studio, 2 entrées, une sur la cuisine, et l'autre sur grand salon, prix : 15U

● Carnot : loue un niveau de villa, r-d-c, sup.120m², composé d'un F4, avec aire de stationnement pour une voiture, prix : 06U

● Baranès II : loue 03 locaux, pour dépôt, 02X50m² plus 35m² espace pour stationnement, proximité autoroute, prix : 05U

● Pasteur : vends un F4, 5e étage, sup.92m², sans ascenseur, avec balcon, vue sur le boulevard, prix : 1.280U

● Rue Charas : vends un fonds de commerce, d'un local, sup.92m², avec soupente de 90m², fini, très propre, avec 10m de façade, prix : 4.000U

● Bd Amirouche : vends un local, sup.200m², façade de 12m, avec arrière boutique et w-c, prix : 8.000U

● Didouche-Mourad : loue un ex-restaurant, style mauresque équipé de meubles et de décoration, possédant un dossier complet avec agrément pour une salle des fêtes, prix : 80U

● A 300m de la placette : loue un superbe studio, 1er étage, sup. 25m², refait entièrement, convient pour bureaux, habitation, sur bord de route, vue dégagée, prix : 3,5U

-Côté de l'extension A : loue un niveau de villa, 1er étage, composé d'un F3, propre tout neuf, quartier très résidentiel, prix : 35.000DA

● Telemly, côté Tonic : loue un F3, 7e étage, avec ascenseur, propre, avec une terrasse et vue sur mer, prix : 08U/nég

● Cherche pour achat d'un F3, sur Hydra et environs

● L'Oasis : vends un niveau de villa, sup.82m², composé de 04 pièces, grande cuisine, avec cour, habitable et propre, prix : 1.080U

● Bainem : vends une très belle villa R+1, 200/400m², située au milieu du terrain, très belle finition, sous-sol/garage pour 06 voitures, cour pour 05 voitures, r-d-c grand salon, 03 pièces, cuisine, s-d-b, 1er étage/grand salon, 03 pièces, s-d-b, 2e étage/terrasse, prix : 9.000U

● Cherche pour location des villas pour habitation ou pour profession libérale

● Cherche pour location des appartements de type F1, F2, F3, F4, F5 et F6

● Bobillot : vends un F2, 4e étage, sup.60m², propre et habitable, vue sur mer, prix : 750U/nég.

● Cap Djennat : vends une très belle villa R+1, 250/1.000m², composée de 07 chambres, un grand jardin avec des arbres fruitiers, avec une façade de 20m, sans vis-à-vis, très belle vue sur mer, prix 4.000U/nég

-Saket : vends un terrain, sup.3.480m², zone touristique, vue sur mer, avec acte, prix : 1,6U/nég

● En face centre commercial El Khalidj : loue pour bureau un niveau de villa, 1er étage, sup.80m², composé d'un F4, prix : 06U

● Bouchebouk : vends un duplex, 2e étage, sup.135m², situé dans un petit immeuble de 03 étages, composé d'un F5, refait, très propre, vue dégagée, prix 2.400U

● Rue du Hoggar : loue un F3 meublé, sup.90m², entrée indépendante, avec garage pour une voiture, jardin de 200m² avec arbres fruitiers, 02 w-c, 02 douches, très spacieux pour des étrangers, prix : 2.500 euros

● Chevalley, côté Clairval : loue un superbe niveau de villa, composé d'un F4, avec de superbes finitions, très beau jardin de 200m², terrasse, fontaine en décoration, situé dans une impasse, avec vue sur le grand terrain du golf, location pour des étrangers seulement, prix : 22U

● Telemly, côté Tonic : loue un F4 aménagé en F3, 3e étage, sup.100m², très propre, avec ascenseur, cuisine équipée, composé d'un grand salon, 02 pièces, vue sur le grand boulevard, prix : 06U/ferme

● Poirson, côté des ambassades : vends un terrain, sup.1.750m², très résidentiel, situé dans une impasse, prix : 20U

● A 200m de l'église Notre-Dame d'Afrique : vends une villa R+1, style colonial, sup.155m², composée de 6 pièces, plusieurs terrasses, un puits d'eau, vue imprenable sur la mer et sur la baie, prix: 2300U

● Coopémad Nord : loue un F5 semi-meublé, r-d-c, sup.100m², refait, très propre, avec chauffage central, frigo, machine à laver, dans un quartier résidentiel avec aire de stationnement, jardin, prix : 08U/ferme

PUB

Étude Notaraile de Maître NEMRI
Ali 37 rue Larbi Ben M'hidi
Alger Centre

Modification des statuts de la Sarl dénommée *PETROGAZ & S*

Capital : 5.200.000,00 DA, **Siège :** 12 Lotissement les Olives Oued Romane El Achour Alger

Aux termes d'un acte dressé en l'étude le 08/10/2009, enregistré, la société dénommée **"CGS INTERNATIONAL"** a fait donation de (1.612) parts des (4.160) parts qu'elle detient, et ce au profit de **M. RAHOUA Derradji.**
- Une copie dudit acte sera déposée au CNRC de la wilaya d'Alger.

مكتب التوثيق بسكيكدة الأستاذ : نواري حسين 72 نهج ديدوش مراد

تعديل القانون الأساسي للشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة " إي . سي . أم شرق "، مقرها : بمنطقة الإيداع حمروش حمودي ص ب 522 – سكيكدة.
رأسمالها: 57.500.000 دج.
بموجب عقد حرر بالمكتب يوم : 2009/10/07 مسجل، تقرر مايلي :
إضافة نشاطات أخرى تتمثل في : - كراء المعدات وأدوات البناء والأشغال العمومية (603-007) – هيئة خاصة لتنصيب العمال (607-011) – مؤسسة الدراسات والإنجازات في الهندسة المدنية (109-219)، الباقي بدون تعديل.
للإعلان الموثق

Midi Libre inaugure en partenariat avec emploitic.com sa page *Emploi Libre*.

Assistante technique

■ Maîtrise de la bureautique (Word, Excel, internet)
■ Bonne maîtrise du français et de l'anglais, écrit et oral
■ Diplôme universitaire ou équivalent
■ 5 ans dans un poste de secrétariat ou assistanat

Chargé de l'événementiel et logistique

■ Bac + 3 : préférable dans le domaine de la communication et Marketing
■ Expérience minimum 02 ans dans un poste similaire (organisation d'événement).
Missions :
■ Application du planning événementiel tracé par la direction
■ Déploiement de la logistique nécessaire pour les événements de l'entreprise
■ Faire le suivi du matériel et logistique événementiel
■ Veiller au respect de la fiche projet établie pour l'événement
■ Suivi des livraisons et payements fournisseurs
Avantages
■ Cadre de travail agréable
■ Environnement professionnel développé et attractif
■ Large possibilité d'évolution
■ Rémunération intéressante

Des délégués médicaux pour tout le territoire national

PROFIL :
■ Médecin, vétérinaire, dentiste
■ Libre de tout engagement
■ Dynamique
■ Esprit d'équipe
■ Bonne présentation
■ Permis de conduire
■ Véhicule récent
AVANTAGE :
■ Salaire motivant + intéressement.

Un(e) ingénieur(e) spécialisé(e) en environnement dans le domaine industriel

L'expérience et les compétences recherchées sont les suivantes :

■ Avoir une formation dans une discipline pertinente du génie : idéalement génie environnemental, génie chimique, génie des procédés ou autre si le candidat possède une expérience pertinente
■ Avoir au minimum 2 ans d'expérience pratique
■ Avoir une expérience dans les domaines du gaz et du pétrole, de l'industrie pétrochimique, ou domaine connexe
■ Avoir des connaissances sur les systèmes de management environnemental, ou idéalement avoir une expérience dans le domaine
■ La maîtrise fonctionnelle de la langue anglaise parlée et écrite sera considérée comme un atout.

Des Superviseurs de Vente Alger

PROFIL :
■ Titulaire d'un Bac +2 et plus
■ Deux ou trois ans d'expérience minimum dans une société de distribution de produits agro-alimentaires
■ Apte aux déplacements
■ Permis de Conduire Catégorie B
■ Disponibilité immédiate

AVANTAGE :
■ Cadre de travail agréable
■ Opportunités de carrière et de développement personnel
■ Rémunération attractive, Salaire Fixe + Variable

Un contrôleur de gestion expérimenté : Oran

Dans un environnement en forte croissance directement attaché au chef comptable avec une possibilité d'évolution selon compétence votre mission sera, notamment :
Exercer en permanence une surveillance des indicateurs de gestion mis en place pour évaluer l'activité de l'entreprise.
Participer à l'élaboration des budgets et au reporting mensuel.

Votre Profil :
■ Etudes supérieures en comptabilité, finances.
■ Expérience minimum requise : deux ans dans la fonction.
■ Bonne maîtrise de l'outil informatique (tableau Excel).
■ Avoir le sens des responsabilités.
■ Parler et lire convenablement le français.
■ Dégagé des obligations du service national.
■ Résidant à la wilaya d'Oran.

Responsable sales et marketing Alger

■ De formation supérieure (Bac +5), Scientifique et/ou gestion commerce
■ Vous êtes doté d'une expérience d'au moins 3 ans à un poste similaire dans le domaine pharmaceutique de préférence. Et 10 ans dans le monde du travail.
■ Meneur d'hommes et homme de terrain, vous savez motiver et fédérer autour d'objectifs ambitieux une équipe de collaborateurs et veiller à la bonne animation d'un réseau commercial sur l'ensemble du territoire.
■ Vous avez des qualités de leadership avérées et saurez faire preuve d'esprit d'innovation et d'anticipation nécessaire à l'aboutissement des objectifs qui vous seront confiés.
■ La Maîtrise de l'anglais est indispensable.

Téléopérateurs

Motivés pour contribuer à développer le télé marketing en Algérie.
MISSIONS :
■ Votre mission est de contacter des clients ou prospects pour informer, prospecter ou vendre des produits, d'enrichir, développer et fidéliser le portefeuille clients que nous vous confierons.

EXIGENCES :
■ Une parfaite maîtrise de la langue française (à l'oral et à l'écrit).
■ Une aisance relationnelle, des aptitudes à la négociation et un sens commercial naturel.
■ Une bonne culture générale.
EVOLUTION ET PERSPECTIVES :
■ Un salaire motivant est proposé, incluant une partie fixe élevée + Partie variable (primes de performance).
■ Les meilleurs profils progresseront ensuite vers les fonctions de superviseurs, formateurs et responsables qualité.

Infographe

INFOGRAPHE Alger
Conditions exigées :
■ Diplôme dans la filière.
■ Maitrise des logiciels d'infographie.
■ 3 à 5 ans d'expérience dans le domaine.
Avantages :
■ Cadre de travail agréable.
■ Environnement professionnel développé et attractif.
■ Large possibilité d'évolution.
■ Rémunération intéressante.

Mécanicien - électromécanien

(Réseau Renault Algérie sur tout le territoire national, nord, sud, est, ouest)
Profil & Compétences :
■ Niveau secondaire (lycée) ou BAC+ formation à l'ITEM
■ Maîtrise de la mécanique
■ Avoir la culture du résultat
■ Avoir la notion du service
Missions principales :
■ Prendre en charge les travaux de mécanique confiés par le responsable de production.
■ Veiller au respect des normes Renault et Dacia dans les diagnostics et réparations.
■ Veiller à la qualité des travaux et réparations réalisés
■ Veiller au respect des délais
Expérience souhaitée :
■ Une expérience de 3 ans et plus, dans le domaine mécanique

Faites publier vos offres d'emploi pour seulement 300 DA... Les demandes d'emploi sont gratuites.

PROGRAMME TÉLÉ

10h30 : Charaf fath babe Feuilleton arabe
11h15 : Taqafat wa tourath assia Documentaire
11h45 : Min Niâamahou Programme religieux
12h00 : Noumour El-Abiadh Dessins Animes
12h30 : Aâl abouabe el-madina Documentaire
13h00 : Journal télévisé (édition du 13h)
13h45 : Doumoue el ward feuilleton doublé
15h00 : Azizi El-Mouchahid
16h30 : Nadi Fourussia Programme jeunesse
17h00 : Strawberry Short cake Dessins Animes
17h30 : Al-Hayat Feuilleton algerien
18h00 : Journal télévisé (édition Amazigh)
18h30 : Moutaât El-Maida Emissions Culinaire
19h00 : Ahl El-Raya Feuilleton arabe
19h45 : Khamesse El-arkan
20h00 : Journal télévisé (édition du 20h)
21h00 : Delwende (Lève-toi et marche) Film de Pierre Yaméogo avec Claire Ilboudo et Daniel Kaboré
22h15 : Tin Hinan Documentaire

TF1

09:20 Alerte Cobra
10:10 10 h le mag
11:05 Météo
11:10 7 à la maison
12:00 Attention à la marche !
12:55 Petits plats en équilibre
13:00 Journal
13:50 Petits plats en équilibre
13:51 Météo
13:55 Les feux de l'amour
14:50 Innocence à vendre
16:45 Las Vegas
17:35 Ghost Whisperer
18:25 Tournez manège !
19:10 La roue de la fortune
19:55 La prochaine fois, c'est chez moi
19:56 Météo
20:00 Journal
20:35 C'est ma Terre
20:38 Courses et paris du jour
20:39 Météo
20:45 Mes amis, mes amours, mes emmerdes

22:40 Dr House

france 2

09:00 Point route
09:02 Dans quelle éta-gère
09:05 Des jours et des vies
09:30 Amour, gloire et beauté
09:55 C'est au programme
10:50 CD'aujourd'hui
10:55 Météo
11:00 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:05 Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Météo
13:00 Journal
13:50 Les gestes qui rassurent
13:52 Météo
13:55 Consomag
14:00 Toute une histoire
15:10 Un cas pour deux
17:15 Rex
18:05 Côté match du jour
18:10 En toutes lettres
18:55 CD'aujourd'hui
19:00 N'oubliez pas les paroles
19:50 Météo
20:00 Journal
20:30 Les gestes qui rassurent
20:32 Teaser Loto
20:33 Les dossiers de la route
20:35 Météo
20:40 Cold Case
21:20 D'art d'art
21:25 Cold Case
22:05 Je commence demain
22:10 Tirage du Loto
22:15 Un oeil sur la planète
23:55 Expression directe

france 3

09:15 Plus belle la vie
09:45 Lassie
10:10 Des histoires et des vies
11:10 Côté cuisine
11:35 Consomag
11:40 Le 12/13
11:50 Edition de l'outre-mer
11:55 Météo
12:00 Journal régional
12:25 Journal national
12:55 Météo
13:00 La liste gagnante
13:35 En course sur France 3
13:50 Inspecteur Derrick
14:40 Keno
14:50 L'alpagueur
16:30 30 millions d'amis collector
17:05 Un livre un jour
17:15 Des chiffres et des lettres
17:45 Culturebox
17:50 Questions pour un champion
18:30 18:30 aujourd'hui
18:45 19/20 Edition Nationale
18:50 Edition Régionale et Locale
19:00 Journal régional
19:28 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:08 Les dossiers de la route
20:10 Plus belle la vie
20:34 Hors-série
20:35 Le mystère des jumeaux
22:00 Post-scriptum
22:25 Météo
22:28 La minute épique
22:30 Soir 3
22:55 Tout le sport
23:00 Ce soir (ou jamais !)

arte

19:00 La véritable histoire du Liberty Lily
19:30 Arte culture
19:45 Arte info
20:00 Empreintes sonores
20:45 Les amants du Capricorne
22:35 Le roi Roger

M6

09:05 M6 boutique
09:55 Météo
10:00 Absolument stars, la suite
11:20 Tout le monde déteste Chris
11:45 La petite maison dans la prairie
12:45 Météo
12:50 Le 12 50
13:05 Ma famille d'abord
13:30 Météo
13:40 Le coeur à l'épreuve
15:30 Le poids des remords
17:15 Le rêve de Diana
17:50 Un dîner presque parfait
18:50 100 % mag
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Malcolm
20:40 Maman cherche l'amour
23:40 Obispo inattendu

NRJ 12

10:10 Melrose Place
11:45 Physique ou chimie
12:35 Friends
13:40 En quête de preuves
15:25 Nanny 911
16:10 Du côté de chez Fran
16:40 La vie de palace de Zack et Cody
17:05 Les sorciers de Waverly Place
17:30 Friends
18:00 Friends
18:25 The Big Bang Theory
18:50 Futurama
20:10 12 Infos
20:20 Météo
20:35 Le diamant du Nil
22:25 Poker mission Caraibes

Direct 8

09:00 Morandini !
10:00 Bien-être
11:00 A vos recettes
11:30 Y'a une solution à tout !
12:30 Drôles de dames
13:25 Le Flash
13:35 Garonne
17:15 C'est arrivé sur la 8
17:30 Drôles de dames
18:35 Le Flash
18:40 Morandini !
19:45 Mission impossible, 20 ans après
20:40 Business
22:30 Direct sport

LA SELECTION DU JOUR

france 3 — 19h35

Le mystère des jumeaux

Réalisateur: Nils Tavernier, Marie-Noëlle Imbert, Jésus Castro Ortega.

Sarah et Olivier, déjà parents de deux enfants, livrent les moments de bonheur et d'inquiétude d'une grossesse très particulière, celle de jumeaux. A travers l'expérience de ce couple, mais aussi grâce à de nombreux témoignages, le film explore les liens qui unissent les jumeaux, dès le monde intra-utérin. Un voyage émouvant et passionnant mêlant des témoignages de jumeaux, des images de synthèse spectaculaires et inédites et des révélations scientifiques qui permettent d'éclairer l'éternel débat autour de l'inné et l'acquis. Les jumeaux sont fascinants... Cachent-ils un mystère ? Sont-ils des êtres à part ? Des phénomènes de la nature ?

arte — 19h45

Les amants du Capricorne

Réalisateur: Alfred Hitchcock.

Australie,1835. A New South Wales, un jeune casse cou Irlandais, Charles Adare, décide d'aider une jeune aristocrate, Lady Henrietta Flusky, à sortir des profondeurs de l'alcoolisme. Il est encouragé dans ses efforts par Samson, le mari de Lady Henrietta, sinistre, géant, silencieux, ancien condamné qui a bâti sa fortune dans le dur monde des affaires du vieux Sydney. Pourtant, quoiqu'il fasse, ses efforts pour aider Lady Henrietta sont gênés par sa femme de chambre, une femme dominatrice, apparemment pieuse, mais qui préfèrerait sa maîtresse morte.

NRJ 12 — 19h35

Le diamant du Nil

Réalisateur: Lewis Teague. Avec:Michael Douglas (Jack Colton), Kathleen Turner (Joan Wilder), Danny DeVito (Ralph), Spiros Focas (Omar Khalifa), Ayner Eisenberg (Al-Jawhara).

Après leurs folles aventures dans la jungle d'Amérique du Sud, Joan et Jack filent le parfait amour sur leur voilier, et coulent des jours heureux sur la Côte d'Azur. Joan est victime pour la première fois de sa carrière d'un manque d'inspiration, qu'elle associe à son manque d'activité. Mais voilà que le vent de l'aventure souffle une nouvelle fois sur ce couple peu ordinaire, lorsque Joan reçoit une invitation d'Omar, un riche seigneur du désert. Lors de la soirée, Omar, illustre personnage, demande à Joan de bien vouloir rédiger sa biographie.

Direct 8 — 19h40

Business

Présentateur : Emmanuel Pontneau.

Au sommaire : «Immobilier : les affaires reprennent et les arnaques aussi». Le paysage immobilier est pleine mutation. Les acheteurs ont repris la main. Les vendeurs jouent la montre. - «Réparation auto : pourquoi les factures s'envolent ?». Faire réparer sa voiture coûte de plus en plus cher... Jusqu'à 8000 euros par an pour l'entretien et les réparations !

MIDI Libre — Quotidien national d'information

Directrice de la publication : Saida Azzouz
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef : Sihem Henine
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com

Pour votre publicite s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, ALger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28

Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine **-Tel./Fax :** 031.64.17.53
Bureau de Annaba 24 rue Med Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-ouzou Cité mohamed-Boudiaf BT 29 A Nouvelle Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression : **Centre :** SIA **Diffusion :** Midi libre **Est :** SIE **Diffusion :** AMP **Ouest :** SIO
EURL Midi Libre au capital social de 12.000.000 D.A.
Compte Bancaire : SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Web : www.lemidi-dz.com
Adresse : 26 rue Didouche mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Il n'y a jamais eu autant de vente du drapeau Algérien que cette fois-ci

Le parcours fabuleux de l'équipe nationale de football aidant, l'emblème aux couleurs de l'Algérie est très demandé; il est partout. Sur les balcons, ornant les voitures, dans les mains des supporters des «Verts» ou même dans les hôpitaux et partout dans les lieux publics. Le drapeau national faisant partie de l'indispensable panoplie du supporter, il est en vente partout. Dans les kiosques à tabac, sur les trottoirs, dans les étalages des marchés… Dans Alger et comme partout à travers le pays, c'est la fièvre du drapeau algérien. Et tous les commerçants s'y mettent tant que la conjoncture l'impose !

Cette fièvre et cette ferveur populaire pour l'emblème national expliquent clairement l'attachement à leur pays des Algériens de tous âges et de toutes les régions, même les plus reculées. À exhiber fiérement leur attachement à leur chère équipe nationale, un attachement à la limite du culte chez certains, et ce, en sortant de leur armoire tout ce qu'ils ont de vert, même les femmes et les enfants.

Il y a beaucoup d'enthousiasme chez les Algériens, un sentiment que viennent corroborer les images de tous ces supporters qui ont installé le feu dans les quartiers d'Alger, un drapeau collé à leur voiture ou accroché à leur boutique ou balcon. Et comme le 1er novembre 1954, les Algériens feront flotter leur drapeau Inchalah dans le pays de Nelson Mondela.

Un serpent géant sème la panique à Souk-Ahras

Un serpent géant dépassant les 10 centimètres de diamètre a été vu sur le site d'un chantier se situant en plein centre ville de Souk-Ahras entre la salle de réunion de la wilaya (en voie d'achèvement), le siège de la direction de l'urbanisme et de l'habitat (DUCH), le centre commercial Aloui et la maison de Mohamed-Amara, affirment le conducteur du chargeur et le chauffeur du camion qui ont fait la découverte hier.

Le propriétaire de la maison sus indiquée, qui a appelé les éléments de la protection civile, est, depuis l'annonce de la découverte, sur ses gardes et laisse toute les fenêtres fermées.

Les sapeurs pompiers, dépêchés sur les lieux n'ont pas pu faire faire grand- chose par manque de moyens adéquats d'une part et à cause des difficultés que présente l'endroit qui nécessite le déblaiement de toute la zone afin de pouvoir découvrir d'éventuelles cachettes pouvant servir d'abri au serpent.

Saisie de 743 sacs de ciment à Attatba (Tipasa)

Les services de la direction du commerce de la wilaya de Tipasa ont saisi dimanche, 743 sacs de ciment chez un revendeur de la commune d4Attatba pour défaut de facturation, a-t-on appris auprès de ces mêmes services.

La saisie de ces sacs de ciment, qui étaient revendus par le commerçant contrevenant à 530 DA le sac de (50 kgs) au lieu de

320 DA le sac, est intervenue dans le cadre de vastes opérations de contrôle qui ont touché à ce jour, près de 46 revendeurs de matériaux de constructions et qui se sont soldées par l4établissement de 12 procès verbaux.

Ces PV ont été notifiés en application de l'instruction N0.171 du ministère du commerce, relative à la mise en oeuvre du décret exécutif fixant les marges plafond du gros et du détail applicables au ciment Portland, composé et conditionné, a précisé la même source.

Campagnes de sensibilisation au Centre de rééducation d'Aïn Témouchent

Des campagnes de sensibilisation ont été initiées par le Centre de rééducation d'Aïn Témouchent en vue de prémunir les pensionnaires contre toute forme de maladie et de faciliter leur réinsertion sociale, apprend-on hier de la Direction de cet établissement.

Animées par des médecins spécialistes et des psychologues, elles visent à sensibiliser les détenus aux dangers des pathologies virales et des maladies sexuellement transmissibles (MST).

Cette initiative vise, selon la Direction du Centre de rééducation, à attirer l'attention de la population carcérale sur les risques encourus tant sur le plan sanitaire que psychologique.

Parallèlement à la prévention sanitaire, la Direction du Centre poursuit sa campagne d'information sur les opportunités offertes aux détenus pour leur réinsertion sociale et professionnelle.

A ce titre, un psychologue de l'établissement et le chef de service de réinsertion sociale animent cette action visant à inscrire un maximum de détenus aux cycles de formation et de l'éducation nationale.

Les avantages de cette opération, dont la réduction de peine pour tout pensionnaire qui obtient un diplôme, sont mis en relief. Les parents, indique-t-on, sont également associés à cette campagne pour encourager leurs enfants à suivre une formation.

Atelier de réflexion pour un plan national de lutte contre la violence à l'égard des femmes

Un atelier de réflexion pour l'élaboration d'un plan de sensibilisation dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes a été organisé dimanche à Alger avec la participation de représentants de différents secteurs et institutions concernés. Cette manifestation initiée par le ministère délégué chargé de la Famille et de la condition féminine, en coordination avec le fonds des Nations unies pour la promotion de la femme, permettra un échange de vues et d'expériences en vue d'élaborer ce projet qui contribuera à la mise en oeuvre «des deux stratégies nationales de promotion du rôle social et économique de la femme et de la lutte contre la violence à l'égard des femmes».

Cette rencontre vise en outre à «assurer un cadre organisé et unifié» au profit des concernés par la protection de la femme qui continue de subir toute forme de violence. La ministre déléguée chargée de la Famille et de la condition féminine, Mme Saadia Nouara Djaafar, a souligné, dans une allocution, l'importance de cet atelier destiné aux représentants des différents secteurs concernés et qui est à même de renforcer les capacités de mise en oeuvre des stratégies de promotion du rôle social et économique de la femme. Mme Nouara Djaafar a également affirmé l'importance du principe d'égalité entre les deux sexes et la protection de la femme de toute formes de discrimination au sein de la société. Après avoir évoqué les efforts déployés par l'Etat dans ce domaine, la ministre a appelé à «une action plus coordonnée» pour changer les mentalités à l'égard de la femme.

Elle a évoqué à ce propos les textes de loi sur la promotion du rôle de la femme dans la société à commencer par la Constitution, le code de la famille amendé et la loi sur la nationalité tout en appelant à un suivi et une évaluation par des experts en la matière. A propos d'une participation plus large de la femme au pouvoir de décision, la ministre a souligné que le taux de cadres féminins dans la fonction publique est de 34 pc. Elle a rappelé toutes les décisions prises par le président de la République pour une plus grande présence de la femme dans le champ politique.

Elle a ajouté que le projet de loi organique relative à la promotion de la participation de la femme à la vie politique notamment parlementaire et dans les assemblées locales élues, élaborée par une commission nationale, a été achevé. Cette rencontre qui s'étalera sur deux jours permettra en outre aux associations de la société civile et aux différents médias de contribuer à l'élaboration d'un plan national de sensibilisation dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes. Le département de la famille et de la condition féminine organisera à l'occasion de la journée mondiale de la lutte contre la violence à l'égard des femmes le 25 novembre prochain, une conférence de presse au cours de laquelle seront présentées les réalisations accomplies dans le domaine de la promotion du rôle social et économique de la femme.

« Un atelier de réflexion pour l'élaboration d'un plan de sensibilisation dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes a été organisé dimanche à Alger avec la participation de représentants de différents secteurs et institutions concernés. »

INSOLITE

Une femme signale une effraction à l'autre bout du monde grâce à sa webcam

Par le biais de sa webcam, une femme, habitant aux Philippines, a surpris trois individus rôdant dans l'appartement de son mari aux États-Unis. Maribel Chouinard est l'épouse du sergent Jim Chouinard, elle habite aux Philippines et lui aux États-Unis.

Ils communiquent par webcam, car elle est dans l'attente d'un visa pour rejoindre son mari. C'est ainsi qu'elle a vu trois hommes pénétrer dans la maison de son époux, et a pu le prévenir du vol qui se déroulait sous ses yeux.

L'intervention a été rapide : deux adolescents ont été arrêtés près du domicile et un autre suspect a été interpellé un peu plus tard.

Tous trois ont été reconnus grâce aux photos des suspects prises par Mme Chouinard, qu'elle a pu transmettre par courrier électronique.

MIDI
Quotidien national d'information Libre
N° 787 | Lundi 12 octobre 2009

Horaires des prières

Annaba	Skikda	Constantine	Béjaïa	Alger	Mostaganem	Oran	Tlemcen
Fadjr : 5h09	Fadjr : 5h12	Fadjr : 5h14	Fadjr : 5h20	Fadjr : 5h28	Fadjr : 5h40	Fadjr : 5h43	Fadjr : 5h46
Dohr : 12h16	Dohr : 12h19	Dohr : 12h21	Dohr : 12h27	Dohr : 12h35	Dohr : 12h46	Dohr : 12h50	Dohr : 12h52
Asr : 15h28	Asr : 15h31	Asr : 15h33	Asr : 15h39	Asr : 15h47	Asr : 15h59	Asr : 16h03	Asr : 16h06
Maghreb : 17h57	Maghreb : 18h00	Maghreb : 18h02	Maghreb : 18h08	Maghreb : 18h16	Maghreb : 19h28	Maghreb : 18h32	Maghreb : 18h35
Icha : 19h18	Icha : 19h21	Icha : 19h22	Icha : 19h29	Icha : 19h37	Icha : 19h48	Icha : 19h51	Icha : 19h54

GRIPPE PORCINE

Les hadjis algériens ne seront pas vaccinés

Il n'est pas question pour le département de Ghlamellah d'annuler les rites du Hadj cette année. Aussi, et à cause de la non-disponibilité des vacins contre le virus A H1N1, les hadjis se rendront aux Lieux Saints sans le respect des règles de préventions prévues.

PAR TASSAÂDITE LEFKIR

L'opération du Hadj maintenue pour cette année.
Ph : DR.

Alors que la saison du "hadj" démarrera, cette année, en plein propable pic de la pandémie de la grippe porcine, les autorités nationales ne veulent pas entendre parler du report de ce rendez-vous annuel.

Une campagne de vaccination contre la grippe saisonnière pour les 36.000 hadjis, inscrits cette année, a débuté il y a quelques jours. 40.000 doses ont été importées, il y a un mois, pour les besoins de cette campagne. Le département de Ghlamallah n'envisage pas «le report ou encore l'annulation des rites du "hadj" cette année pour cause de la non-réception du vaccin contre le vaccin H1N1 avant les délais», cela ne serait pas à l'ordre du jour, a appris Midi Libre de source sûre . Le premier groupe de pèlerins se rendra à La Mecque le 2 novembre et ce en dépit de la non disponibilité du vaccin contre la grippe H1N1. Une situation qui «ne prête pas à l'inquiétude puisqu'elle ne concerne pas uniquement l'Algérie, mais tous les pays qui prendront part au "hadj"», selon le ministère des Affaires religieuses.

L'Algérie se dit ne pas être concernée par les mesures décidées par les autorités saoudiennes et celle émises par la Conférence des ministres de la Santé arabes. L'Office national du hadj et de la omra a décidé donc de tout ignorer ! Pourtant, au moins 75% des 36.000 candidats algériens au hadj se recrutent parmi le troisième âge. «L'âge de la majorité des futurs hadjis algériens dépasse les 60 ans», selon les données de l'office. «L'Etat algérien n'a pris aucune mesure pour revoir à la baisse le nombre de hadjis et n'a pas fixé d'âge limite pour les personnes désirant accomplir les rites du grand pèlerinage de cette saison», a souligné récemment à ce propos Cheikh Barbera, directeur de ce même office.

Le 14 mai dernier, le ministre de la Santé a signé l'arrêté fixant la liste des affections médicales incompatibles avec l'accomplissement des rites du pèlerinage. En plus de certaines affections cardio-vasculaires, celles mentales, les personnes soufrant d'asthme, de tuberculose, de cancer évolutif, de handicape moteur majeur ne sont pas autorisées à se déplacer aux lieux saints. Les femmes enceintes, quant à elle, peuvent accomplir les rites sauf si elles sont au 3e trimestre.

Il est à noter que l'Algérie a enregistré 48 cas de grippe porcine. Tous sont des cas importés et n'ont pas présenté de complications. Le dernier cas, concerne une personne rentrée des Lieux Saints de l'Islam. C'est un homme, la quarantaine, ayant accompli les rites de la Omra.

Il faut savoir que 34 agences de voyage ont été chargées d'organiser la saison du "hadj" dont deux agences publiques. Parmi les nouvelles mesures prises pour cette saison, l'augmentation de 200 riyals du montant alloué au hadji qui a atteint 2.500 riyals pour chaque hadji.

T. L.

ANNIVERSAIRE DE LA PROCLAMATION DE L'UNITÉ NATIONALE SAHRAOUIE

La communauté sahraouie en Mauritanie en force

Un forte délégation de plus de 1.000 participants, issus de la communauté sahraouie en République islamique de Mauritanie devrait prendre part aux festivités marquant la célébration de l'anniversaire de la proclamation de l'Unité nationale sahraouie. Cela a été rapporté par l'APS qui reprend les déclarations de Mohamed Fadhel secrétaire général du ministère de l'Information de la République arabe sahraouie démocratique (RASD).

Cette forte participation des communautés sahraouies, qui coïncide avec l'arrestation de plusieurs défenseurs sahraouis des droits de l'Homme, permet de mettre en exergue la politique d'expulsion appliquée par le gouvernement marocain, a-t-il dit, soulignant que cette politique «ne réussira jamais à séparer les Sahraouis, ni ne fera renoncer ces derniers à la moindre parcelle du territoire sahraoui».

Le responsable sahraoui a souligné que ces célébrations permettaient de «réaffirmer le serment et de renforcer la solidarité avec les Sahraouis dans les territoires occupés qui subissent au quotidien la répression des autorités marocaines», affirmant que «l'organisation de festivités dans cette partie des territoires sahraouis libérés est un message fort à l'adresse de l'opinion publique internationale qui démontre l'attachement du peuple sahraoui à la totalité de ses droits à la souveraineté et à l'indépendance».

Le programme des festivités, qui se dérouleront dans la première région militaire de l'armée sahraouie dans les territoires libérés, prévoit, selon Mohamed Fadhel, «des défilés, un projet de schéma tactique et une tribune de solidarité avec les populations de l'Intifadha dans les territoires occupés lors du séminaire des communautés sahraouies prévu à cette occasion».

Synthèse S. B.

BOUMERDÈS

Ratissage à Legata

Suite au racket de plusieurs citoyens, notamment des fellahs, ces derniers jours par des terroristes dans la région de Legata, située à une vingtaine de kilomètres à l'est de chef-lieu de wilaya de Boumerdès, les forces de l'ANP ont déclenché une vaste opération de ratissage.

L'opération a concerné toute la périphérie de oued Issers qui s'étend jusqu'aux limites de Legata, apprend-on de sources crédibles.

Selon nos sources, les militaires se sont redéployés dans les massifs jouxtant les localités Mendoura et Hadj Ziane, afin d'y traquer les hordes sanguinaires de l'ex-GSPC.

Faut-il rappeler que cette région a été la cible d'attentats terroristes perpétrés par les éléments de la sériate El Farouk durant le mois de ramadhan dernier.

Le bilan de ces attaques a été très lourd : trois ex-gardes communaux ont été tués alors qu'un autre a été blessé à l'épaule, et ce, concernant uniquement Legata.

Tahar Ounas
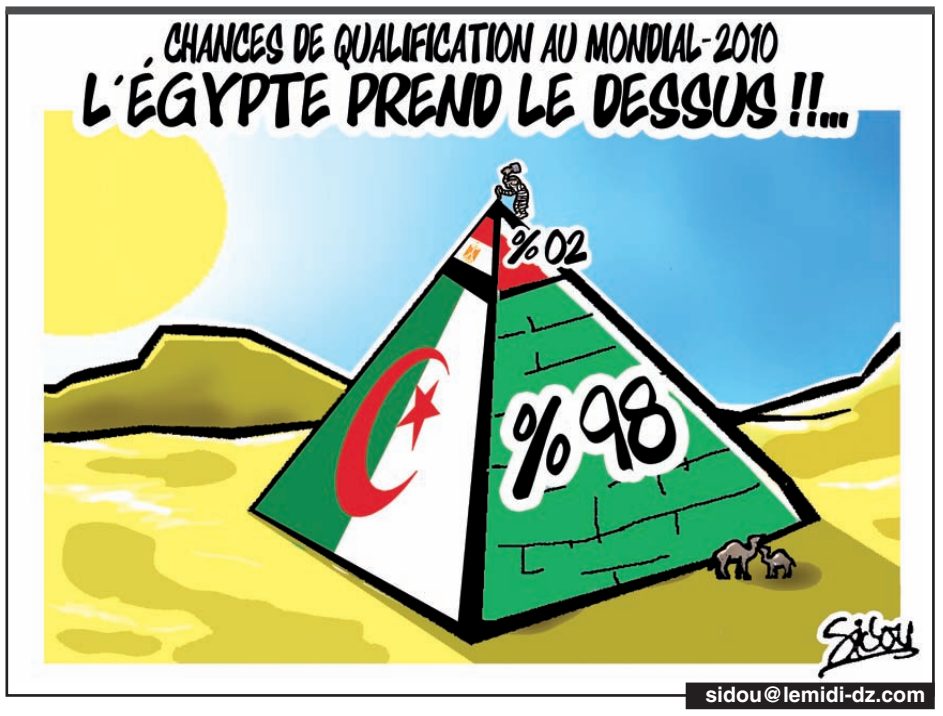
Très Libre